



**Rapport de résultats 2021**

Intervention BKF1803111 « Renforcement de la sécurité dans le Centre-Est – Appui à la police de proximité »,

Burkina Faso



# Table des matières

<b>1. ACRONYMES .....</b>	<b>5</b>
<b>2. APERÇU DE L'INTERVENTION .....</b>	<b>6</b>
2.1. FICHE D'INTERVENTION .....	6
2.2. AUTO-EVALUATION DE LA PERFORMANCE.....	7
2.2.1 <i>Pertinence</i> .....	7
2.2.2 <i>Efficacité</i> .....	8
2.2.3 <i>Efficiéce</i> .....	8
2.2.4 <i>Durabilité potentielle</i> .....	9
2.2.5 <i>Conclusions</i> .....	10
<b>3. SUIVI DES RESULTATS.....</b>	<b>12</b>
3.1. EVOLUTION DU CONTEXTE.....	12
3.1.1 <i>Contexte général et institutionnel</i> .....	12
3.1.2 <i>Contexte de gestion</i> .....	15
3.2. PERFORMANCE DE L'OUTCOME.....	18
3.2.1 <i>Progrès des indicateurs</i> .....	18
3.2.2 <i>Analyse des progrès réalisés</i> .....	18
3.3. PERFORMANCE DE L'OUTPUT 1.....	22
3.3.1 <i>Progrès des indicateurs</i> .....	22
3.3.2 <i>État d'avancement des principales activités</i> .....	24
3.3.3 <i>Analyse des progrès réalisés</i> .....	25
3.4. PERFORMANCE DE L'OUTPUT 2.....	26
3.4.1 <i>Progrès des indicateurs</i> .....	26
3.4.2 <i>État d'avancement des principales activités</i> .....	26
3.4.3 <i>Analyse des progrès réalisés</i> .....	27
3.5. PERFORMANCE DE L'OUTPUT 3.....	28
3.5.1 <i>Progrès des indicateurs</i> .....	28
3.5.2 <i>État d'avancement des principales activités</i> .....	29
3.5.3 <i>Analyse des progrès réalisés</i> .....	29
3.6. PERFORMANCE DE L'OUTPUT 4.....	33

3.6.1.	<i>Progrès des indicateurs.....</i>	<i>33</i>
3.6.2.	<i>État d'avancement des principales activités.....</i>	<i>33</i>
3.6.3.	<i>Analyse des progrès réalisés.....</i>	<i>34</i>
3.7.	PERFORMANCE DE L'OUTPUT 5.....	35
3.7.1.	<i>Progrès des indicateurs.....</i>	<i>35</i>
3.7.2.	<i>État d'avancement des principales activités.....</i>	<i>35</i>
3.7.3.	<i>Analyse des progrès réalisés.....</i>	<i>36</i>
<b>4.</b>	<b>SUIVI BUDGÉTAIRE .....</b>	<b>36</b>
<b>5.</b>	<b>SYNERGIES ET COMPLEMENTARITES.....</b>	<b>37</b>
5.1.	AVEC LES AUTRES INTERVENTIONS DU PORTEFEUILLE .....	37
5.2.	AVEC LES PROJETS POUR TIERS .....	37
5.3.	AUTRES SYNERGIES ET COMPLEMENTARITES .....	37
<b>6.</b>	<b>THEMES TRANSVERSAUX .....</b>	<b>37</b>
6.1.	ENVIRONNEMENT ET CHANGEMENT CLIMATIQUE.....	37
6.2.	GENRE.....	38
6.3.	DIGITALISATION.....	38
6.4.	EMPLOIS DECENTS.....	38
<b>7.</b>	<b>LEÇONS APPRISSES.....</b>	<b>38</b>
7.1.	LES SUCCES .....	38
7.2.	LES DEFIS .....	39
7.3.	QUESTIONS D'APPRENTISSAGE STRATEGIQUE.....	40
7.4.	SYNTHESE DES ENSEIGNEMENTS TIRES .....	40
<b>8.</b>	<b>PILOTAGE.....</b>	<b>41</b>
8.1.	MODIFICATIONS APORTEES A L'INTERVENTION .....	41
8.2.	DECISIONS PRISES PAR LE COMITE DE PILOTAGE ET SUIVI .....	41
8.3.	REORIENTATIONS STRATEGIQUES ENVISAGEES .....	42
<b>9.</b>	<b>ANNEXE 1 : RISQUES ET PROBLEMES .....</b>	<b>43</b>
<b>10.</b>	<b>ANNEXE 2.....</b>	<b>64</b>
10.1.	CRITERES DE QUALITE.....	64
10.2.	CADRE LOGIQUE ET/OU THEORIE DE CHANGEMENT MIS A JOUR .....	69

10.3.	FICHES DE SUIVI DE PROCESSUS DE CHANGEMENT (OPTIONNEL) .....	69
10.4.	APERÇU DES MORE RESULTS .....	70
10.5.	RAPPORT « BUDGET VERSUS ACTUELS (Y – M) » .....	70
10.6.	RESSOURCES EN TERMES DE COMMUNICATION.....	70

## 1. Acronymes

M&E	Monitoring et évaluation
FSI	Force de sécurité intérieure
ILS	Initiative Locale de Sécurité
DPP	Direction de la Police de Proximité
PN	Police nationale
PM	Police municipale
GN	Gendarmerie nationale
GSP	Garde de sécurité pénitentiaire
MBDHP	Mouvement Burkinabé des Droits de l'Homme et des Peuples
CRJ-CE	Conseil régional de la jeunesse du Centre-Est
OSC	Organisation de la Société Civile
GAT	Groupe armé terroriste
CCS	Coordination Communale de Sécurité
PCPCS	Plan Communal de Participation Citoyenne à la Sécurité
CVD	Conseil Villageois de Développement
FDS	Forces de Défense et de Sécurité
PRD	Plan Régional de Développement
PCD	Plan Communal de Développement
BCM	Bureau Comptable des Matières
SCLS	Structure Communautaire Locale de Sécurité
DCCPM	Direction Chargée de la Coordination avec les Polices municipaux
CONACFP	Coordination Nationale de Contrôle des forces de police
DRRAAH	Direction Régionale des Ressources Agricoles Animales et Halieutiques
Projet IRAPOL	Projet Identification, Rapprochement, Analyse de Police

## 2. Aperçu de l'intervention

### 2.1. Fiche d'intervention

<b>Intitulé de l'intervention</b>	<b>Renforcement de la sécurité dans le Centre-Est – Appui à la police de proximité</b>
<b>Code de l'intervention</b>	<b>BKF1803111</b>
<b>Localisation</b>	<b>Région du Centre-Est</b>
<b>Budget total</b>	<b>Budget initial : 4.000.000 euros</b> <b>Avenant 1 : 1.800.000 euros</b> <b>Avenant 2 : 1.000.000 euros</b> <b>Total : 6.800.000 euros</b>
<b>Institution partenaire</b>	<b>BFA - Ministère de la sécurité, BFA - Gendarmerie nationale, BFA - Police nationale, BFA - Gouvernorat de la région du Centre-Est, BFA - Police municipale, BFA - les mairies du Centre-Est, BFA - les Haut-commissaires provinciaux du Centre-Est, BFA - Ministère de la Jeunesse</b>
<b>Date de début de la Convention spécifique</b>	<b>17/12/2018</b>
<b>Date de démarrage de l'intervention/ Comité de pilotage d'ouverture</b>	<b>17/12/2018</b>
<b>Date prévue de fin d'exécution</b>	<b>16/12/2023</b>
<b>Date de fin de la Convention spécifique</b>	<b>16/12/2023</b>
<b>Groupes cibles</b>	<b>Ministère de la sécurité, Police nationale, Gendarmerie nationale, Police municipale, Les mairies du Centre-Est, La population, Autres Forces de sécurité intérieure, OSC, ILS, Associations, Coordinations des femmes</b>
<b>Impact<sup>1</sup></b>	<b>Contribuer au développement économique et social inclusif et durable de la région du Centre-Est</b>

<sup>1</sup> L'impact se réfère à l'objectif général ; l'outcome se réfère à l'objectif spécifique ; l'output se réfère au résultat escompté  
Rapport des résultats

<b>Outcome</b>	<b>Renforcer la sécurité dans le Centre-Est en contribuant à la mise en œuvre et l'opérationnalisation de la police de proximité</b>
<b>Outputs</b>	<b>A01 La présence et la capacité opérationnelle des FSI sur le territoire sont améliorées,</b> <b>A02 Les priorités locales à court terme de sécurité sont identifiées, priorisées et adressées,</b> <b>A03 La collaboration entre les FSI et la population est améliorée,</b> <b>A04 La communication des FSI vis-à-vis des populations est améliorée,</b> <b>A05 Les leçons et bonnes pratiques de police de proximité de l'intervention sont répertoriées et communiquées,</b>
<b>Année couverte par le rapport</b>	<b>2021</b>

## 2.2. Auto-évaluation de la performance

### 2.2.1. Pertinence

	<b>Performance</b>
<b>Pertinence</b>	<b>A</b>

La sécurité est un idéal recherché par tous, que ce soit en temps de paix comme en temps de crise, mais certainement plus en temps de crise sécuritaire. La situation sécuritaire restant préoccupante vu une augmentation progressive d'incidents terroristes, la police de proximité qui vise la co-production de la sécurité par le biais du rapprochement entre Forces de sécurité intérieure et populations, reste d'actualité.

Les éléments ci-dessous en attestent la pertinence :

- Adéquation entre les activités et les besoins et préoccupations des populations à la base, dans la mesure où lesdites activités sont déterminées sur base de ces besoins et préoccupations ;
- La logique d'intervention de départ reste la même ;
- Cohérence avec la Déclaration de politique générale du Gouvernement burkinabè qui met l'accent sur la consolidation de la sécurité des personnes et des biens par le biais, notamment, de la restauration du climat de confiance entre les Forces de défense et de sécurité et les populations ;
- Cohérence avec les politiques d'aide publique au développement.

### 2.2.2. Efficacité

	<b>Performance</b>
<b>Efficacité</b>	<b>A</b>

La situation sécuritaire a connu une évolution inquiétante au cours de l'année 2021, avec une exacerbation du phénomène terroriste dans la Région du Centre Est. Naguère, localisé dans la province du Koulpélogo en 2020, on constate une incursion sporadique et permanente aux portes de la province du Boulgou dans les communes de Bagré et de Bané. Cette situation a occasionné une prise de mesures sécuritaires restrictives des activités de PolProx, qui ne se dérouleront, jusqu'à nouvel ordre, que dans la zone Nord de la Région du Centre Est.

Plusieurs événements récents ont, en effet, ravivé l'attention sur la détérioration de la situation sécuritaire au Burkina Faso dont les attaques de plus en plus fréquentes de «djihadistes» ou de «terroristes», le déclenchement et la propagation d'affrontements ethniques dans le pays, ainsi que le banditisme croissant, d'où la nécessité de réfléchir et de mettre en place continuellement des mesures de mitigation pertinentes compte tenu des spécificités des situations de manière à pouvoir maintenir la Région du Centre-est comme territoire de travail. Par ailleurs, face à la persistance de la crise liée à la Covid-19 et face à la dégradation de la situation sécuritaire sur une grande partie de nos zones d'actions, l'intervention a continué à développer des initiatives et des «modi operandi» sur le terrain qui ont permis, non seulement de continuer à mener des actions à l'échelle des 30 communes de la région, mais également de gérer les activités à distance avec l'appui de partenaires sur le terrain. Cette flexibilité et cette capacité d'adaptation de l'intervention sont des gages de réalisation de l'outcome.

La dynamique passée, qui reste d'actualité aujourd'hui, dans la mise en œuvre de l'intervention laisse percevoir une grande probabilité de réalisation de l'outcome, et ce, du fait que les cibles des actions de l'intervention sont réceptives aux messages véhiculés ; les bénéficiaires directs sont impliqués dans la formulation et la réalisation des activités. Par ailleurs, la bonne prédisposition aussi bien des populations que des FSI à améliorer leurs rapports et la collaboration mutuelle se confirme et se renforce au fil du déroulement de la mise en œuvre du projet.

L'intervention réussit à adapter ses stratégies/activités et outputs en fonction de l'évolution du contexte sécuritaire dans l'optique de réaliser l'outcome. Les risques et hypothèses sont gérés de manière proactive.

### 2.2.3. Efficience

	<b>Performance</b>
<b>Efficience</b>	<b>B</b>

La combinaison entre d'une part, les procédures Enabel et d'autre part, les lourdeurs administratives des structures institutionnelles burkinabè constituent un facteur qui aujourd'hui, continue à avoir un impact relativement conséquent sur la mise en œuvre des activités avec parfois des conséquences négatives sur la participation des bénéficiaires aux activités et actions. Les modifications de dernière minute du fait de nos partenaires ainsi que la dégradation de la situation sécuritaire amènent souvent des difficultés à gérer d'urgence, souvent même en dernière minute avec comme conséquence d'une part, une revue à la hausse du budget pour atteindre le même résultat et d'autre part, la difficulté de respecter certains timings imposés au niveau interne, notamment au niveau du service financier. Il est évident que les procédures de fonctionnement



sont nécessaires et doivent être appliquées par tous afin d'assurer un fonctionnement cohérent et structuré de l'ensemble d'une « structure ». Néanmoins, toute « structure » doit pouvoir faire preuve d'une certaine flexibilité afin de pouvoir faire face à certaines situations particulières sur le terrain nécessitant la recherche d'une solution alternative autre que la procédure normalement prévue dans la situation concernée et ce, pour autant que l'utilisation de cette solution alternative puisse être justifiée et argumentée. La rigidité à laquelle les membres des équipes d'intervention sont parfois confrontés dans la mise en œuvre des activités et la « non » prise en compte des difficultés rencontrées sur le terrain amènent des frictions avec les partenaires et les bénéficiaires qui peuvent, à terme, constituer un obstacle à l'atteinte de certains des résultats.

Nonobstant ces contraintes, l'intervention a réalisé son objectif 2021 en termes de déboursement à un taux de 111,11 %.

La plupart des activités sont dans les délais. Certaines sont retardées, mais cela n'a pas d'incidence sur la fourniture des outputs.

Les outputs ont été, en grande partie, livrés à temps et le seront plus que vraisemblablement également dans le futur, mais à l'heure actuelle, une certaine marge d'amélioration est possible en termes de qualité, de couverture et de timing du fait, entre autres, de la mise en place de nouveaux appuis au niveau du service "finances", de l'amélioration progressive du contexte sanitaire global.

#### 2.2.4. Durabilité potentielle

	<b>Performance</b>
<b>Durabilité potentielle</b>	<b>B</b>

L'ampleur des besoins induits, entre autres, par un contexte économique et sécuritaire difficile, reste d'actualité. Suite à des propositions d'adaptation du portefeuille portant notamment sur un transfert de ressources de l'intervention « Entreprenariat » vers l'intervention « Renforcement de la sécurité dans le Centre-Est – Appui à la police de proximité » d'une part et sur la mobilisation de la réserve budgétaire au profit du présent projet, l'assise financière a été portée à la hausse, ce qui a ouvert la porte à de nouvelles pistes d'action avec un accent particulier sur le renforcement des capacités d'accueil des postes de 1<sup>ère</sup> ligne des FSI et l'assistance policière aux victimes d'une part et sur la problématique de la mobilité des FSI d'autre part. En effet, travailler sur la question de la mobilité en parallèle d'autres actions portant sur le renforcement des capacités et la fourniture d'autres types de matériel opérationnel constitue certainement un pas important vers la recherche de l'efficacité opérationnelle sur le terrain au niveau du Centre-Est.

Cette nouvelle manne financière a permis, par ailleurs, d'investir dans une approche plus ciblée orientée vers la satisfaction des besoins et attentes de groupes spécifiques de la population (femmes, jeunes, société civile, ...) dans l'optique d'une meilleure appropriation, gage d'une meilleure pérennisation des résultats des actions. L'action commune potentielle par le biais des synergies entre les différentes interventions du portefeuille reste une piste d'action qui par la mutualisation des ressources, permet de renforcer certaines activités sur le terrain (sensibilisation ou autre) sur une vision à plus long terme.

Par ailleurs, l'appui dont bénéficie le portefeuille tant du Comité de pilotage que des structures institutionnelles concernées constitue un levier de progression dans la mise en œuvre du projet.

La responsabilisation de certains bénéficiaires quant à la réalisation pratiques des actions dans leur globalité permet une meilleure appropriation par ces derniers et ce, dans une perspective d'autonomisation et pérennisation des actions/activités (c'est le cas concernant les actions de sensibilisation initiées par la Direction provinciale de la Police nationale du Koulpélogo, en collaboration avec le Haut-Commissariat de ladite province ; c'est le cas également avec l'appui fourni à la mairie de Andemtenga, pour l'organisation d'une concertation entre les FSI, les ILS, les

autorités coutumières et religieuses de sa commune, sur la problématique de la lutte contre l'insécurité dans cette localité; c'est également le cas avec des activités en collaboration avec la coordination des femmes au niveau régional, provincial et communal, etc...);

L'intervention s'emploie à développer des compétences endogènes au sein des FSI, pour garantir la pérennité des actions. C'est le cas avec la formation de formateurs en droits humains au profit des FSI de la région et l'organisation de sessions de formation par ceux-ci au profit de leurs pairs, avec l'appui d'experts du MBDHP, idem en ce qui concerne la formation de formateurs dans le cadre du Groupe de travail de formation continue.

En ce qui concerne le matériel et l'infrastructure, il était essentiel de s'assurer de la durabilité des livrables fournis. A la lecture d'un recueil de textes sur la comptabilité des matières (2016-2017), il ressort que "la comptabilité des matières est une comptabilité d'inventaire permanent ayant pour objet la description des existants, des biens meubles et immeubles, des stocks autres que les deniers et valeurs. Elle a pour objet le suivi administratif et comptable du patrimoine de l'Etat et des autres organismes publics. Elle permet à cet effet : • la maîtrise du patrimoine mobilier et immobilier en quantité et en valeur ; • la description, le suivi et le contrôle des mouvements des matières ; • la fourniture de renseignements utiles à l'administration et à la gouvernance des matières".

Dans le courant de l'année 2021, un Bureau Comptable des Matières (BCM) a été mis en place au sein du Ministère de la Sécurité. Le BCM est chargé, entre autres, de procéder à l'inventaire du matériel et des infrastructures et d'en assurer le suivi de l'entretien et de la maintenance tant au niveau national que régional, raison de l'appui octroyé, par PolProx, au BCM tant au niveau des formations qu'en ce qui concerne la réalisation des inventaires (opérationnalité du service).


En ce qui concerne le matériel roulant, le Ministère de la Sécurité dispose d'un contrat "cadre" avec un garagiste chargé d'assurer l'entretien du matériel roulant du Ministère, y compris les Forces de sécurité, plus spécifiquement pour les directions rattachées au Ministère.

Pour les directions régionales, la maintenance du matériel roulant est effectué par le garage de la Police Nationale, pour celui de la Police Nationale et par le garage de l'armée, pour celui de la Gendarmerie Nationale.

### 2.2.5. Conclusions

- **Les principaux points majeurs que tout lecteur du présent rapport devrait retenir sont les suivants :**
  - Dans le contexte sécuritaire actuel, la police de proximité a un rôle à jouer dans la mesure où elle met l'accent sur la collaboration entre FSI et population ;
  - L'adhésion au projet est renforcée, dans une certaine mesure, par la situation sécuritaire qui ne cesse de se dégrader et la prise en compte des besoins réels et concrets des bénéficiaires qui sont par ailleurs, impliqués dans la mise en œuvre des actions;
  - Des mesures de mitigation doivent être mises en place afin de pouvoir réaliser des activités dans des zones dits « à risque » dont l'étendue ne cesse de croître actuellement ;
  - L'appui des autorités locales et traditionnelles est indispensable pour obtenir l'adhésion de la population de manière globale au projet ainsi que sa participation aux actions/activités ;

- L'approche ciblée par groupes de population permet une réponse mieux adaptée compte tenu des besoins et attentes spécifiques en matière sécuritaire des groupes de population concernés;
- Le niveau central constitue un passage obligé avant de pouvoir effectuer la moindre activité portant sur les FSI dans la région du Centre-Est, ce qui se traduit notamment par la nécessité de demander régulièrement des autorisations par courrier aux autorités centrales pour la mise en œuvre.
- Bien que nous soyons régulièrement confrontés à la nécessité d'adapter le budget lors de la réalisation concrète des actions, les estimations budgétaires élaborées préalablement aux actions ne subissent globalement pas de modifications conséquentes; Cependant, force est de constater que la nécessité de limiter la réalisation des activités dans certaines localités vu la dégradation de la situation sécuritaire peut entraîner une augmentation assez conséquente du budget initialement prévu du fait du déplacement d'un grand nombre de personnes hors de leur zone de résidence. Sur base des témoignages directs, les populations connaissent de mieux en mieux les FSI et toutes deux reconnaissent ouvertement la nécessité d'une collaboration mutuelle dans la lutte contre l'insécurité ;
- Les FSI identifient progressivement leurs mauvaises pratiques qu'elles s'engagent à bannir, ainsi que les facteurs à la base d'une détérioration de confiance entre elles et les populations ;
- Les procédures Enabel ne sont pas toujours adaptées aux difficultés et réalités du terrain.

Fonctionnaire exécution nationale <sup>2</sup>	Intervention Manager Enabel <sup>3</sup>
	Carine VANDEN BORRE 

<sup>2</sup> Nom et signature (+ effacer ces instructions)

<sup>3</sup> Nom et signature(+ effacer ces instructions)

## 3. Suivi des résultats<sup>4</sup>

### 3.1. Evolution du contexte

#### 3.1.1. Contexte général et institutionnel

- *Evolution du contexte général par rapport à l'année précédente*

La situation sécuritaire a connu une évolution inquiétante au cours de l'année 2021, avec une exacerbation du phénomène terroriste dans la Région du Centre Est. Naguère, localisé dans la province du Koulpélogo en 2020, on constate une incursion sporadique et permanente aux portes de la province du Boulgou dans les communes de Bagré et de Bané, avec un impact sur la vie quotidienne de la population. Cette situation a occasionné une prise de mesures sécuritaires restrictive des activités de PolProx, qui ne se dérouleront, jusqu'à nouvel ordre, que dans la zone Nord de la Région du Centre Est.

Au niveau politico-sécuritaire, en application de l'une des recommandations du Forum national sur la sécurité qui s'est tenu à Ouagadougou du 24 au 26 octobre 2017, le gouvernement a entrepris un processus d'élaboration d'une politique nationale de sécurité basée sur une approche holistique pour une meilleure gouvernance sécuritaire du pays. Cette politique nationale de sécurité (PNS) a été adoptée par le Gouvernement le 6 octobre 2021. Le franchissement de cette étape suscite un regain d'espoir. En posant les fondations de l'édifice de la sécurité nationale en lien avec le développement socio-économique sur l'horizon des trente années à venir, ce nouveau référentiel stratégique pourrait avoir un impact sur la mise en œuvre du portefeuille. A la réponse classique militaro-policière, doivent désormais se conjuguer d'autres options de réponses politiques, diplomatiques, économiques, sociales et culturelles qui permettent d'éradiquer les causes profondes des menaces et non pas seulement leurs manifestations.

Malgré une aggravation de la situation sécuritaire dans un contexte sanitaire qui reste également difficile, l'intervention a continué à développer des mesures de mitigation permettant d'une part, de continuer à mener des activités sur l'ensemble du territoire de la Région du Centre-Est et d'autre part, de mener certaines activités/actions à distance du fait de la responsabilisation/l'appropriation/la participation active des partenaires/bénéficiaires concernés.

- **Opportunités dans le contexte (en lien avec l'outcome visé) qui ont facilité le processus de changement, et influencé positivement la mise en œuvre de l'intervention et les progrès vers l'atteinte de l'outcome visé**

L'accent sur les besoins concrets des bénéficiaires ainsi que l'implication des membres des bénéficiaires dans l'organisation des actions/activités permettent une meilleure appropriation des actions par les bénéficiaires et leur participation active. L'approche par groupes de population dans la mise en œuvre des activités/actions permet d'axer le message en fonction des « caractéristiques », besoins et attentes spécifiques desdits groupes, ce qui renforce l'efficacité de l'action mise en œuvre.

---

<sup>4</sup> « Résultats » réfère aux résultats de développement. L'impact se réfère à l'objectif général ; l'outcome se réfère à l'objectif spécifique ; l'output se réfère au résultat escompté ; les outcomes intermédiaires se réfèrent aux changements générés suite à l'atteinte des outputs et permettant l'avancée vers l'outcome de l'intervention, à un plus haut niveau.

La mise à disposition de fonds supplémentaires par le biais de l'avenant 1 offre, entre autres, l'opportunité de renforcer l'approche par groupes de population, voire de l'étendre à d'autres groupes de population en vue d'une meilleure compréhension du concept de police de proximité par ces derniers ainsi que de leur rôle dans la lutte contre l'insécurité.

Il faut enfin souligner l'implication et l'appui des leaders coutumiers et religieux qui par leur conviction quant à l'intérêt du projet, par leur participation active aux activités de l'intervention et par leur influence sur la population, jouent un rôle prépondérant dans l'adhésion progressive de la population aux préceptes de la police de proximité et dans la résolution des conflits afin de favoriser le « vivre-ensemble » et d'inciter la collaboration entre population et FSI dans la lutte contre l'insécurité.

- ***Contraintes majeures contextuelles (en lien avec l'outcome visé) qui ont compliqué ou entravé le processus de changement, et influencé négativement la mise en œuvre de l'intervention et les progrès vers l'atteinte de l'outcome visé***

Depuis août 2015, le Burkina Faso fait face à une forte dégradation de sa situation sécuritaire due à une insurrection armée djihadistes. Déjà confronté aux défis de la grande criminalité locale et transnationale organisée, le pays est devenu, à l'instar de ses voisins du Mali et du Niger, une cible majeure d'attaques meurtrières des groupes armés terroristes qui essaient l'espace sahélien. Le Burkina Faso qui est un pays enclavé sans façade maritime a aujourd'hui neuf (9) des treize (13) régions que compte le pays qui sont affectées par les attaques récurrentes des groupes armés irréguliers. Ces dernières années et particulièrement en 2021, nous avons assisté à un essor des activités terroristes sur tout le territoire national. Les six régions les plus touchées sont : l'Est, le Centre Est, le Nord, le Centre Nord, le Sahel et la Boucle du Mouhoun. L'attaque la plus meurtrière depuis le début de la crise (160 personnes tuées) a été commise le 5 juin 2021 dans le village de Solhan dans la région du Sahel. Cette attaque a visé les VDP et les civils.

L'état d'urgence en vigueur depuis le 10 janvier 2020 au Burkina Faso et prend fin le 12 juillet 2022. Les régions concernées sont le Centre-Est, l'Est, le Nord, la Boucle du Mouhoun, le Sahel et les Hauts-Bassins.

Les GAT ne tenaient que des zones rurales où ils ont procédé à la destruction et fermeture des infrastructures scolaires. Mais au cours de l'année 2021, les tendances ont drastiquement changé et se rapprochent de plus en plus des villes régionales comme Ouahigouya, Dédougou et Fada en procédant au sabotage systématique des infrastructures de télécommunication.

La réponse militaire apportée jusque-là par les autorités centrales s'est avérée inefficace pour endiguer les groupes armés terroristes qui acquièrent de plus en plus de terrain au point que 30% du territoire national est aujourd'hui occupé par ces GAT. En plus d'être illisible, la stratégie militaire est fluctuante avec de changements fréquents à la tête des ministères de la défense et de la sécurité.

Le pays est confronté aujourd'hui à une crise sécuritaire couplée à une crise politique suite aux attaques récurrentes menées par les groupes armés notamment celle de la mine d'or de Inata.

La région du Centre-Est compte trois provinces : le Kouritenga, le Boulgou et le Koulpélogo. Elle est une zone doublement frontalière avec la République du Ghana et le Togo qui ont tous deux des ports beaucoup utilisés pour l'approvisionnement de l'hinterland du pays par voie terrestre. Elle est du fait de ce positionnement une plaque tournante de trafics et contrebandes en tous genres. L'activité économique y est donc florissante ce qui attire les groupes armés irréguliers. Ces

groupes supervisent ou organisent des activités de contrebandes dans la région afin d'assurer leur financement et leur approvisionnement en carburant, drogues, armes et denrées diverses.

A cela s'ajoutent les violences intercommunautaires souvent liées aux problèmes de chefferies, de conflits agriculteurs éleveurs, aux problèmes fonciers fragilisant davantage la région et fait d'elle un terreau fertile à l'émergence d'activités terroristes. Il est de notoriété que les griefs locaux et les conflits intercommunautaires sont habilement exploités par les groupes armés terroristes pour recruter et s'implanter géographiquement.

Le Koulpélogo était particulièrement touché par les attaques de groupes armés irréguliers notamment dans la province du Koulpélogo en début d'année 2021. La proximité de cette province avec la région de l'Est l'avait particulièrement rendue vulnérable. Depuis la mi-2021, la situation s'est progressivement dégradée et des incidents sécuritaires ont été enregistrés dans la province du Boulgou notamment dans sa partie Sud après le département de Bané comme indiqué dans la cartographie ci-dessous relative aux niveaux de sécurité et l'accessibilité dans les localités de la région du Centre -Est. La présence de bases de GAT a été signalée dans la forêt de Sawenga avec des incursions sur la route nationale N°16. Une opération de ratissage des FDS a été conduite en novembre dans cette forêt pour enrayer la menace.

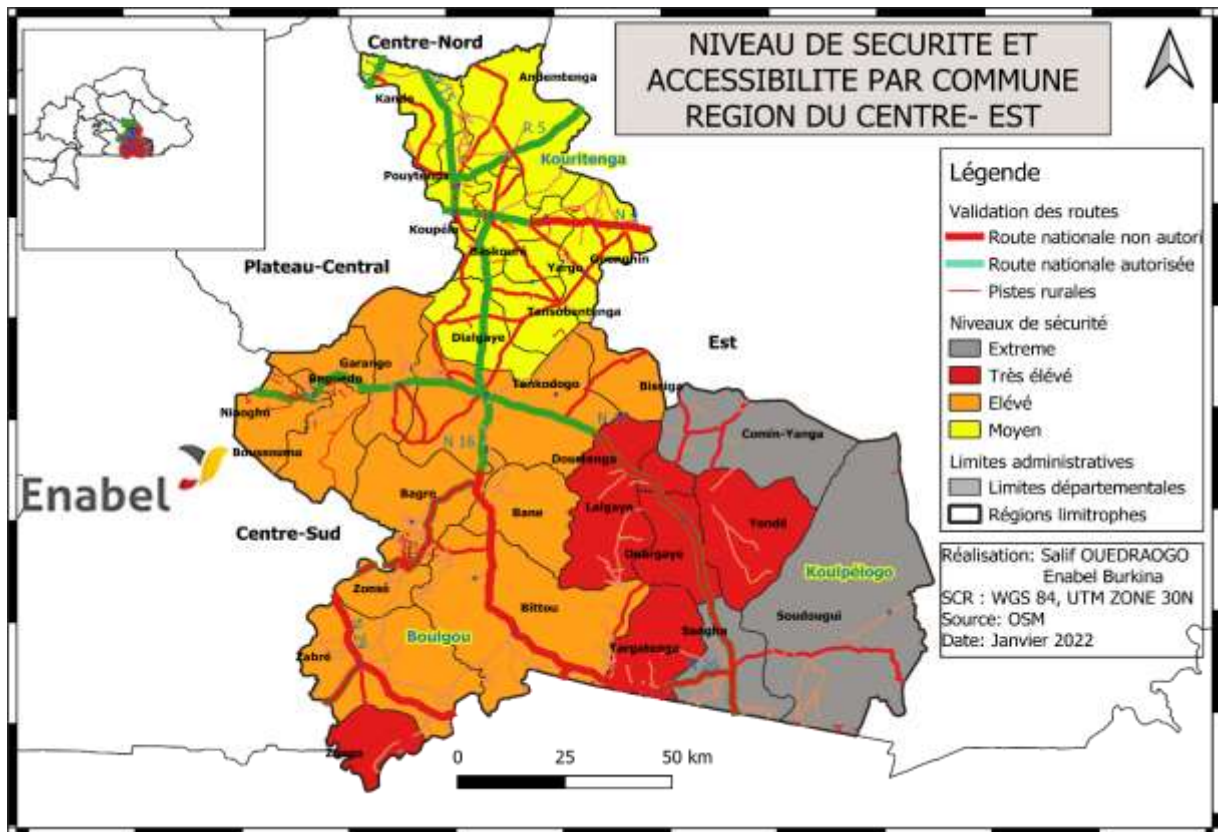
Au niveau d'Enabel Burkina Faso, des restrictions de mouvements vers ces localités ont été mises en place depuis le début de l'année afin de réduire l'exposition de nos équipes aux risques d'attaques.

La situation s'est stabilisée en ce qui concerne la province du Kouritenga. La pression exercée par les groupes armés dont la présence est fortement ressentie par la population, a un impact sur la vie quotidienne de la population.

La problématique des VDP est d'actualité. En effet, avec la création des VDP, force supplétive mise en place pour sortir du marasme sécuritaire dans lequel le pays s'est enfoncé depuis 6 ans, on a assisté malheureusement à un transfert des violences vers les civils, davantage qu'à l'encontre des militaires. Les localités ayant recruté des VDP sont les plus touchées par les attaques ciblant les civils.

Leur bravoure, leur maîtrise du terrain des hostilités et leur appartenance aux communautés locales les a propulsés, dans certaines localités, en première ligne au front devenant ainsi un cauchemar pour ces groupes armés terroristes (cas de Ladjï Yoro tué le 23 décembre 2021). Dans certaines localités comme au Nord (commune de Thiou par exemple), les groupes armés ont négocié avec les communautés locales pour qu'elles ne mettent pas en place des VDP et en contrepartie, elles sont épargnées par les attaques.

Par ailleurs, il est ressort que dans certaines zones, le processus de recrutement exclut quelques fois les Peuls car « jugés complices des groupes djihadistes », ce qui engendre une source de conflits communautaires supplémentaires vu l'accent des recrutements sur l'appartenance ethnique.



### 3.1.2. Contexte de gestion

Des modalités de mise en œuvre du projet ont été prévues dans la formulation du portefeuille. Néanmoins, il n'a pas toujours été possible de se conformer aux modalités de mise en œuvre prévues à l'origine compte tenu de la particularité du sujet dans le contexte actuel. Les activités qui ont été réalisées, l'ont été d'une part sur base de la "gestion directe" qui consiste soit à organiser, au niveau d'Enabel, une activité programmée soit d'appuyer et de superviser une activité organisée au niveau d'une structure institutionnelle et d'autre part, dans le cadre d'un marché public ou un contrat de services.

Bien que la réalisation d'activités via une convention de subsides ne soit pas prévue dans les modalités de mise en œuvre, une convention de subside commune a néanmoins été signée avec Africalia pour les Interventions "Appui à la police de proximité" et "Paas-Panga", cette convention de subside visant le développement d'activités culturelles dans le cadre de la sensibilisation, de la formation et de la mobilisation des acteurs impliqués dans lesdits projets.

#### 3.1.2.1. Modalités de partenariat

Quatre (4) marchés publics ont été publiés dans le deuxième semestre de 2020. Les 4 marchés portent sur les travaux de construction des postes de police municipale de Tenkodogo et de Pouytenga, la fourniture et livraison de matériel opérationnel police, la fourniture et livraison de

meublement de bureau et de salle de garde et la fourniture et livraison d'ordinateurs portables et accessoires.

Ces quatre (4) marchés ont été attribués durant le premier semestre de l'année 2021. Certains de ces marchés sont clôturés, le matériel ayant été livré dans sa totalité et d'autres restent ouverts aujourd'hui car encore en cours de réalisation notamment suite à des problèmes techniques (construction du poste de police municipale de Pouytenga), des problèmes de transport suite à la crise sanitaire ou des problèmes administratifs (durée pour la signature des certificats de non réexportation au niveau des autorités centrales (Ministère de la Sécurité, Police Nationale et Gendarmerie Nationale)).

Un marché public a été publié et attribué en 2020, à savoir le marché portant sur la réhabilitation de 5 blocs de bâtiments et annexes du CMU de Tenkodogo, ce marché, synergie entre SDSR et PolProx, étant divisé en 4 lots, le lot 1 « bloc administratif et clôture » étant financé par PolProx et les 3 autres lots par SDSR. Les travaux de construction du lot 1 ont été finalisés dans le courant du second semestre de l'année 2021. Au niveau des délais, les marchés ont été publiés et attribués dans des délais raisonnables. Cependant, la réalisation de certains marchés a connu du retard soit dans la livraison soit dans la finalisation des travaux du fait de différentes raisons (voir 2ème paragraphe ci-dessus).

L'accent sur la promotion des droits humains par le biais de la collaboration avec le MBDHP se poursuit, les services liés au poste 4 du marché public portant sur l'organisation de formations « droits humains » pouvant être prestés sur une durée de 4 ans à dater de l'attribution du marché. De manière globale, le renforcement des capacités, y compris la promotion des droits humains amène progressivement les FSI à intégrer la dimension « service à la population et respect des droits humains » dans leurs interventions sur le terrain, à commencer par l'accueil proprement dit qui constitue le premier contact entre la population et les FSI et qui a un impact sur les bonnes relations entre la population et les FSI et donc, sur le développement d'un processus de collaboration.

### **3.1.2.2. Modalités opérationnelles**

Les modalités opérationnelles établies restent appropriées compte tenu des résultats prévus.

#### **Défis opérationnels dans le fonctionnement actuel, qui nécessitent d'être pris en compte durant la prochaine année :**

La collaboration entre FSI et populations et entre FSI et ILS dans le cadre de la lutte contre l'insécurité reste un défi de taille vu d'une part, du côté de la population, l'inefficacité et les exactions reprochées aux FSI et vu d'autre part, en ce qui concerne les relations entre FSI et ILS, les divergences de points de vue, sans oublier le crédit apporté aux ILS par la population. Cependant, il apparaît que suite aux libertés prises au fil du temps notamment par les groupes d'autodéfense (Koglweogo) concernant entre autres l'imposition d'amendes à titre de sanction suite à la commission « d'infractions » et le fait d'être déclaré coupable suite à la clameur publique même si on est innocent, les Koglweogo ont progressivement perdu une partie de leur crédit au niveau de la population, cette perte de crédit se matérialisant notamment par les propos et les questions posées par des participants à propos des agissements et attitudes des Koglweogo lors des actions et ateliers de sensibilisation sur la Police de proximité.

La lourdeur des procédures administratives, la multiplicité des partenaires/bénéficiaires tant au niveau central que local devant intervenir dans le processus de prise de décision et la durée



d'attente pour la réception d'une réponse continuent à avoir un impact négatif sur le respect des timing prévus dans la planification, bien que cette situation s'était améliorée en ce qui concerne les hiérarchies des FSI durant l'année 2021. La donne a cependant changé avec la réorganisation des Forces armées, dont la Gendarmerie Nationale, dans le courant du mois d'octobre 2021. En effet, la nomination d'une nouvelle hiérarchie à la tête de la Gendarmerie Nationale a induit un retour en arrière avec, à nouveau, un allongement du processus de prise de décision.

La collaboration avec la Direction de la Police de Proximité s'est nettement améliorée en 2021 et cela s'est manifesté à travers leur implication dans la mise en œuvre de certaines activités avec la collaboration de l'Intervention, notamment l'appui aux communes de Bagré, Koupéla Tenkodogo et Zabré pour l'élaboration de leur Plan Communal de Participation Citoyenne à la Sécurité (PCPCS). Elle est également à pied d'œuvre pour l'élaboration de la Stratégie de Communication Sécuritaire pour une application effective courant 2022. Il est à noter que le changement à la tête de l'institution constitue une occasion pour aplanir définitivement les divergences qui peuvent avoir un impact négatif sur l'atteinte des résultats du projet. L'équipe de l'Intervention travaille dans ce sens. La multiplication des demandes d'appui en matière de mise en œuvre de la police de proximité constitue un grand défi dans la mesure où vu l'impossibilité d'apporter une réponse à tous les besoins des acteurs de la police de proximité, il est question de faire des choix, choix qui doivent être pertinents au regard des outputs et de l'outcome à atteindre tout en assurant la cohérence entre les actions à mettre en œuvre sur le terrain.

## 3.2. Performance de l'outcome



### 3.2.1. Progrès des indicateurs

Outcome <sup>5</sup> :					
Indicateurs/marqueurs de progrès	Valeur de base	Valeur année précédente	Valeur année rapportage 2021	Cible année rapport	Cible finale
Niveau de perception de la sécurité dans le quartier ou village de résidence par la population de la région du Centre-Est (homme/femmes)	h : 8,2/10 f : 7,8/10	N/A	h : 7,40/10; f : 7,48/10 Etude CAP	NR	h : 8,2/10 f : 7,8/10
Preuves d'amélioration des performances des participants (hommes/femmes) ayant participé à une activité de renforcement des capacités	N/A	N/A	93,8% des participants affirment une amélioration significative de leurs performance	NR	N/A
Preuves d'amélioration des performances des organisations partenaires ayant participé à une activité de renforcement des capacités	N/A	N/A	82% des organisations affirment une amélioration significative de leurs performance	NR	N/A

N/A: Non applicable ; NR: Non requis

### 3.2.2. Analyse des progrès réalisés

- i. La réalisation de l'étude CAP a enfin pu débuter dans le courant de l'année 2021. Il ressort du Rapport d'exploitation des données quantitatives de l'étude CAP (Rapport d'octobre 2021, étude portant sur 3000 ménages, 1500 hommes de 15 à 59 ans, et 1500 femmes de 12 à 49 ans) que les résultats portant sur l'appréciation du sentiment de sécurité, "indiquent une moyenne de 7,48/10 chez les femmes et de 7,40/10 selon les hommes" alors que ces résultats étaient de 7,8/10 chez les femmes et de 8,2/10 chez les hommes en 2017 (Etude CGD, 2017); "la province du Kouritenga s'en tire avec la meilleure note de 7,72/10 et 7,69/10, respectivement selon les opinions des hommes et des femmes."

Comparés aux chiffres de l'étude CGD, on peut dire que le sentiment de sécurité n'a pas changé de manière significative. Le sentiment de sécurité est un indicateur qui permet

<sup>5</sup> Reprendre la formulation de l'outcome, telle qu'elle figure dans le cadre logique (DTF).  
Rapport des résultats

d'évaluer les peurs dans les différents groupes de population face à la criminalité et à la violence physique.

Signalons cependant que les chiffres de la CGD provenaient d'une enquête réalisée au niveau national alors que l'étude CAP a été réalisée au niveau de la Région du Centre-Est, ce qui peut expliquer en partie l'écart entre les chiffres de la CGD et de l'étude CAP en corrélation avec d'autres facteurs tels que la dégradation de la situation sécuritaire entre 2017 et fin 2021. Sans oublier que le rapport de l'étude CGD date de 2017 alors que le Portefeuille a débuté en 2019, le contexte en 2019 au démarrage du portefeuille ne reflétant plus la même réalité qu'en 2017 compte tenu de l'évolution rapide de la situation sécuritaire.

En ce qui concerne les deux indicateurs ci-dessous :

***Preuves d'amélioration des performances des participants (hommes/femmes) ayant participé à une activité de renforcement des capacités :***

Après analyse des formulaires d'évaluation, nous avons pu collecter des informations portant sur l'amélioration des performances suite aux activités de renforcement des capacités au niveau individuel. Il ressort des avis d'un « échantillon » de 321 personnes qui ont essentiellement suivi des formations en droits humains, en police de proximité et liées à la problématique de l'usage des pesticides que ces activités de renforcement des capacités les amènent à changer progressivement d'attitude et de comportement dans leurs pratiques professionnelles. En effet, dans l'exercice de leurs fonctions, elles mettent plus l'accent sur le respect des droits humains et de la dignité humaine notamment par le biais d'un meilleur traitement des citoyens dans le cadre de leur travail au quotidien (FSI) d'une part et sur la collaboration avec la population par le biais de l'approfondissement de la compréhension des préceptes et principes de la police de proximité d'autre part.

Concernant les apports concrets des formations, outre une meilleure connaissance des instruments et textes internationaux, nationaux et régionaux en matière de droits humains et des rôles et fonctions des différentes "structures" (OSC, FSI, MBDHP, ...), l'accent est également mis sur la résolution des problèmes et des conflits "communautaires" qui minent la vie des communautés. Nombre de participants indiquent en effet que cette sensibilisation a permis, notamment par le biais de la connaissance de l'histoire et par l'ouverture du dialogue entre parties concernées, de trouver des issues favorables à des conflits et ainsi, d'amener les parties à trouver des compromis pour un meilleur vivre ensemble.

A la question portant sur leur appréciation quant à l'amélioration de leur performance individuelle suite à ces formations, la réponse est unanimement positive, ces derniers estimant que ces activités contribuent à l'amélioration de leur performance professionnelle individuelle. Dès lors, la majorité de « l'échantillon » plaide pour une intensification et une pérennisation des formations via la formation continue et l'élargissement des formations à l'ensemble des FSI.

Citons quelques éléments de preuve d'amélioration des performances individuelles émis dans les formulaires d'évaluation :

- Connaissance des numéros verts par la population ainsi que des canaux à utiliser pour donner les informations aux forces de sécurité ;
- Meilleure connaissance de la police de proximité ;
- Capacité d'identification d'un pesticide homologué ;
- Professionnalisme dans l'exercice de ses fonctions ;
- Prise de conscience des dangers liés à l'utilisation des mauvais pesticides ;
- Des facilités d'échanges et de collaboration entre FDS et OSC;
- Appui à la formation de base des policiers municipaux ;

- Rédaction des rapports de qualité ;
- Aptitude à inventorier et à assurer un bon suivi du matériel ;
- etc.

Signalons que les réponses aux formulaires d'évaluation concernent divers services des FSI, à savoir plus précisément Gendarmerie Nationale, Police Nationale, Police municipale, Gardes de sécurité pénitentiaire, Eaux et Forêts...ainsi que des OSC, associations de jeunes, coordinations des femmes, ...

Ces constats corroborent avec ceux de l'enquête mid-line organisée en août 2021 dans le cadre de la MTR du portefeuille.

En effet, selon les résultats de l'enquête, la proportion de participants touchés par le projet qui estiment que leurs performances ont connu une amélioration significative, est de 93,8%.

Pour les participants aux activités, les améliorations de leurs performances ont été observées dans les aspects suivants :

- L'amélioration de la qualité du travail
- L'application de la loi selon celles des droits humains en vigueur
- La réduction du temps de traitement des dossiers à travers l'utilisation des méthodes SARA et CAPRA (Solution Analyse Réponse et Solution)
- L'application des procédures dans les cas de dénonciation
- Le gain en temps de travail par la bonne organisation du travail
- La circulation routière par le respect de la loi
- La formation des pairs

L'encadré ci-dessous présente les extraits de témoignages qui montrent ces preuves d'amélioration des performances des participants aux activités de renforcement des capacités.

Au titre des preuves d'amélioration des performances des participants, de façon générale, il y a l'amélioration de la qualité du travail des participants. Un responsable d'une initiative locale de sécurité (Kolweogo) a déclaré « Ils nous ont montré comment travailler pour éviter d'avoir des problèmes avec la loi. Nous avons appris des nouvelles méthodes SARA et CAPRA, Solution Analyse Réponse et Solution et à travers ces deux méthodes nous arrivons à bien travailler dans la légalité ». Dans cette même logique un adjudant de la compagnie de la DRPN de Tenkodogo a affirmé « *au cours des formations sur les droits humains et la police de proximité les thèmes abordés étaient pertinents et ça nous a permis de découvrir beaucoup de chose. Mon travail s'est amélioré dans le domaine des procédures à suivre devant un cas de dénonciation suspect. Et aussi comment collaborer avec la population et avoir leur confiance* ». Par ailleurs, un assistant de police municipale de Tenkodogo a affirmé « *la formation sur la police de proximité avec des thèmes comme le code de conduite des responsables de l'application des lois, l'incivisme, m'a permis d'avoir beaucoup de notions j'arrive maintenant à faire correctement mon travail dans la circulation routière en respectant la loi* ». Sur le plan de l'amélioration du travail, la présidente de la coordination communale des femmes de Tenkodogo a déclaré « *depuis qu'on a été formé plusieurs gens demande si nous sommes des conférenciers. Il y a beaucoup d'engouement lors de nos séances de formation sur la police de proximité. Je peux dire la formation m'a permis de bien jouer mon rôle* ». Ces propos sont confirmés par le SG de l'association des chefs coutumiers en ces termes « *moi j'ai beaucoup appris avec les formations, mon travail va bien, nous arrivons à mettre en place les cellules de veille.* ». « *La formation a permis de connaître les différents sorte de droit humain, elle m'a permis aussi de respecter les droits humains. Je travaille avec ça maintenant quand je suis de service ou pas* » dit un sergent de police de la DRPN de Tenkodogo.

### ***Preuves d'amélioration des performances des organisations partenaires ayant participé à une activité de renforcement des capacités :***

En ce qui concerne les organisations, il ressort, des réponses des formulaires d'évaluation, la reconnaissance d'une amélioration des performances de leurs organisations par le biais du renforcement de la mobilité (motos, véhicules) et de la visibilité des services FSI d'une part et d'une meilleure prise en charge des populations dans la pratique professionnelle d'autre part, ce qui favorise le rapprochement et la collaboration entre la population et les FSI.

Il ressort globalement, des avis des 321 personnes qui ont répondu au formulaire d'évaluation, ce qui suit :

- Des formations sur les thématiques tels que droits humains, lutte contre l'extrémisme violent, la promotion de la paix, sessions de formation/information sur les conflits fonciers, formations de formateurs ...contribuent à améliorer les performances des organisations par le biais des connaissances acquises par les membres de ces organisations et leur capacité à valoriser ces connaissances dans leur pratique professionnelle ;
- Les actions vers des groupes spécifiques (ILS) de la population favorisent une meilleure implication de ces groupes dans la lutte contre l'insécurité ; ces actions impliquant FSI et populations, contribuent au rapprochement entre FSI et populations, gage de succès dans la mise en œuvre de la police de proximité ;
- Les activités de renforcement des capacités, de par leur mixité en termes d'implication et de participation, favorise la collaboration entre les FSI ;
- Les activités de renforcement des capacités contribuent à l'amélioration de l'efficacité opérationnelle sur le terrain, ce qui a un impact positif sur les structures notamment en termes d'image et ce qui contribue à l'amélioration des performances de ces dernières (FSI et organisations civiles).

Dans la prolongation de ces avis, la poursuite et l'approfondissement des activités de renforcement des capacités sont préconisés, ces recommandations allant jusqu'à envisager l'extension de ces activités à d'autres groupes de « populations » tels que les VDP (Volontaires pour la Défense de la Patrie), les CVD (Conseils Villageois de Développement), les groupes d'auto-défense. L'intervention « Police de proximité » implique déjà un certain nombre de ces groupes de « populations » dans ses activités. La question portant sur l'extension des activités à d'autres "groupes" tels que les VDP reste ouverte dans la mesure où les VDP dépendent du Ministère de la Défense et ne constituent donc pas une force civile....

Comme pour les participants individuels touchés, les résultats de l'enquête mid-line organisée en amont de la MTR montrent que la proportion des organisations partenaires estimant positive l'amélioration de leurs performances, est de 82%.

Pour les organisations, les améliorations de leurs performances ont été observées dans les aspects suivants :

- La mobilité des agents des forces de sécurité intérieure (FSI)
- Le maillage des localités de la région en termes de présence
- La qualité du travail sur le terrain
- L'amélioration du professionnalisme des agents des FSI au sein des brigades et des postes
- L'instauration d'une culture de la sécurité
- Le renforcement de la confiance entre la population et les FSI
- L'accueil de la population

Les extraits de témoignages qui illustrent les différents changements constatés sont consignés dans l'encadré ci-dessous.

Les renforcements des capacités des postes et brigades de sécurité en véhicules et motos ont facilité la mobilité des agents sur le terrain. Ce qui est un gage de l'amélioration de la sécurité à travers le maillage de la région du Centre Est. Selon le commissaire de police de Yargatenga « l'appui du projet a permis à mon commissariat d'être plus opérationnel dans nos locaux et sur le terrain des opérations. On se déplacent facilement et la qualité du travail est là ». Cette performance des brigades et postes de sécurité est souligné par le Commandant d'escadron de la gendarmerie, le Commissaire divisionnaire de la DRPN et le Commandant de la police municipale. «*La mobilité de nos troupes s'est accrue avec les dotations en motos et on constate une amélioration du professionnalisme au sein de nos troupes. Je crois qu'on peut les attribuer à l'intervention du projet* » dit le Commandant d'escadron. Pour le Commissaire divisionnaire de la DRPN «*l'appui reçu de Enabel, c'est-à-dire les motos et les équipements ont permis à mon unité d'augmenter sa mobilité et d'améliorer son travail aussi bien au bureau que sur le terrain* »

Par ailleurs, la construction de bâtiments pour certaines polices municipales (non encore réceptionnés) est très bien perçue par les agents car constitue une forme de motivation à améliorer la qualité de la sécurité au niveau de la zone d'intervention. « *Le poste de la police municipale construit, deux motos et aussi le recrutement de 5 policiers municipaux, ont améliorés notre travail même si on n'a pas encore occupé les locaux. On a pu organiser un forum entre les forces de l'ordre et la population. Cela a renforcé la confiance entre la population et nous* » selon le commandant de la police municipale de Tenkodogo.

La mise en place des cellules de veille et des coordinations communales de sécurité (CCS) est perçue par le monde associatif comme une approche pertinente et durable pour l'instauration d'une culture de sécurité dans la zone du programme. Les propos du SG de l'association des chefs coutumiers étayent ces faits « *notre structure avec l'appui de Enabel a pu contribuer à la mise en place des cellules de veille. Cela a donné une bonne image de notre association* »

### 3.3. Performance de l'output 1<sup>6</sup>



#### 3.3.1. Progrès des indicateurs

Output 1 : La présence et la capacité opérationnelle des FSI sur le territoire sont améliorées.					
Indicateurs	Valeur de base	Valeur année précédente	Valeur année rapportage 2021	Cible année rapport	Cible finale
Taux de maillage du territoire national dans la région du Centre-Est en services de sécurité opérationnels	56,7%	60%	67%	NR	63%
Taux de postes et de brigades équipés/formés et qui utilisent de	0	100%	à évaluer	NR	100

manière satisfaisante les équipements et connaissances acquises					
---	--	--	--	--	--

Évalué au départ à 56,7%, le taux de maillage sécuritaire de la région du Centre-Est a été réévalué à 60% en 2020, suite à l'étude réalisée dans le cadre de la mise en oeuvre de l'Intervention sur l'état des lieux des besoins des Forces de sécurité intérieure du Centre-Est en infrastructures et réhabilitation de bâtiments et sur la mise à jour du maillage sécuritaire. Celle-ci a en effet, révélé, un total de 12 communes sur 30 qui sont dépourvues de tout poste FSI.

En 2021, ce taux est passé à 67%, avec d'une part, l'ouverture de deux postes de sécurité de la police nationale à Zoaga et à Sangabouli et d'autre part, l'institution d'une police municipale dans la commune de Andemtenga. Cette amélioration du taux du maillage sécuritaire a été possible grâce à la contribution de Enabel en terme de dotation en matériel roulant à la police nationale et en terme de recrutement et de formation initiale des tous premiers agents et assistants de la police municipale de Andemtenga.

En ce qui concerne le taux de postes et de brigades équipés/formés et qui utilisent de manière satisfaisante les équipements et connaissances acquises, notons que sur 40 postes des FSI (Police Nationale, Gendarmerie Nationale, Police municipale), 18 postes (environ 45%) ont pu bénéficier de motos tout terrain de la première vague de remise de matériel roulant qui portait sur 25 motos (mai 2020). La deuxième vague de remise de matériel roulant (octobre 2020) portait sur 33 motos tout terrain et 4 véhicules Hartop (Police Nationale, Gendarmerie Nationale). Suite à l'appui fourni par le projet PolProx à la formation des agents du Bureau Comptable des Matières du Ministère de la Sécurité (BCM) et à la réalisation de l'inventaire dans la Région du Centre-Est, nous avons enfin pu disposer d'informations quant à la répartition et à la localisation du matériel remis aux FSI. De l'avis général des bénéficiaires, le matériel roulant dont ils ont bénéficié, leur a apporté une bouffée d'oxygène en terme de mobilité, surtout au regard de la nature des routes dans la région. Il convient également de noter l'acquisition de matériel opérationnel et de mobiliers de bureau à destination des FSI du Centre-Est en attente d'une autorisation du niveau central pour la remise.

En termes de formation, la difficulté de pouvoir évaluer le taux de postes/brigades formés vient du fait que les formations ont été élargies à l'ensemble des FSI, à savoir Police Nationale, Gendarmerie Nationale, Agents des Eaux et Forêts, Gardes de sécurité pénitentiaire et Police municipale, voire les Douanes dans certains cas.

Sur la thématique des droits humains, 345 agents de sécurité (PN, GN, PM, Douane, Eaux et Forêts, GSP) dont 30 femmes (9 en 2020 et 21 en 2021) ont bénéficié de sessions de formation (145 en 2020 et 200 en 2021). Il y a des retours positifs de la part des responsables des différents corps, qui soutiennent observer une amélioration dans le comportement des agents sur le terrain, suite aux formations reçues. Par ailleurs, il convient de noter que sur les 20 bénéficiaires des formations de formateurs en droits humains, 1/4 sont aujourd'hui des formateurs confirmés, à même de dispenser de manière autonome une session de formation en droits humains au profit de leurs pairs.

Sur le concept de police de proximité, environ 220 agents de sécurité ont pu bénéficier de formation, tandis que 17 autres agents ont bénéficié de formation initiale à l'Ecole Nationale de Police.

### 3.3.2. État d'avancement des principales activités

État d'avancement des <u>principales</u> activités <sup>7</sup>	État d'avancement Les activités sont :			
	En avance	Dans les délais	Retardées <sup>8</sup>	En sérieux retard <sup>9</sup>
A010101 - Etude portant sur l'état des besoins des FSI du Centre-Est en infrastructures et en réhabilitation de bâtiments et sur le maillage sécuritaire		X		
A010102 – Identification des besoins des FSI du Centre-Est en matière d'équipements de base et en renforcement des capacités (étude)		X		
A010201 - Construction poste de police de la police municipale de Koupéla		X		
A010202 – Etudes & Travaux de construction de postes de police municipale au profit des communes de Tenkodogo et de Pouytenga		X		
A010203 – Réhabilitation de 5 blocs de bâtiments et annexes du CMU de Tenkodogo (lot 1)			X	
A010301 - Equipements de base postes de police			X	
A010302 - Remise de 58 motos tout terrain et 4 véhicules hard top aux FSI du Centre-Est			X	
A010401 - Renforcement des capacités		X		
A010502 – Accompagnement technique des FSI  Etude portant sur l'évaluation de l'existant en termes d'équipements informatiques et réseautiques des structures FSI de la région du Centre-Est & mise en oeuvre technique		X		

<sup>8</sup> Les activités sont retardées ; des mesures correctives doivent être prises

<sup>9</sup> Les activités ont pris un sérieux retard (plus de 6 mois). Des mesures correctives majeures sont requises.



### 3.3.3. Analyse des progrès réalisés

Dans la mesure où dans la mise en œuvre du projet, l'accent est mis sur l'appropriation locale, l'identification des besoins des structures régionales et locales bénéficiaires constitue le point de départ de l'élaboration de la planification. Deux études ont donc été effectuées. Ces études ont permis d'identifier les besoins des FSI d'une part, en matière de construction/réhabilitation d'infrastructures et d'autre part, en matière d'équipements et de renforcement des capacités. Face à l'ampleur des besoins, pour ce qui concerne l'appui en matériel et équipements, il était question de privilégier le choix du matériel pertinent au regard de la mise en œuvre de la police de proximité. Pour ce faire, deux critères avaient été retenus, à savoir l'opérationnalité sur le terrain (notamment proximité de la population, efficacité des interventions sur le terrain) et la fonctionnalité des postes des FSI (notamment l'accueil de la population, le fonctionnement, ...). Dans ce cadre, suite à une rallonge budgétaire, trois marchés « procurement » avaient été lancés dans le courant du mois de décembre 2020 pour la fourniture de matériel police opérationnel, de matériel de bureau et de salles de garde et d'ordinateurs, d'ordinateurs portables et accessoires. En 2021, certains de ces marchés sont soit finalisés, soit en partie finalisés soit en cours de réalisation (voir ci-dessous).

Courant 2021, en matière d'infrastructures, le bâtiment du poste de police de la Police municipale de Koupéla a fait l'objet d'une remise officielle à la mairie de Koupéla, tandis que celui de Tenkodogo est en attente de réception et de remise à la mairie de ladite commune. Quant aux postes de police municipale de Pouytenga et de Bittou, les travaux de construction sont toujours en cours. Par ailleurs, en synergie avec l'intervention « SDSR », PolProx a contribué à la réhabilitation de 5 blocs de bâtiments et annexes du CMU de Tenkodogo (4 lots), PolProx se chargeant du financement du lot 1, ce centre étant dédié à la prise en charge des victimes de VBG. Le lot 1 a été finalisé dans le courant de l'année 2021.

En ce qui concerne les marchés "procurement" précités, dans le courant de l'année 2021 :

- Les ordinateurs et accessoires ont été livrés (marché non encore clôturé étant donné que l'installation du matériel auprès des bénéficiaires est également prévue dans le marché);
- Le matériel de bureau a également été livré. Ce matériel est stocké actuellement dans un hangar du fournisseur /soumissionnaire (marché non clôturé car la livraison du mobilier dans la Région du Centre-Est par le soumissionnaire est également prévue dans le marché).

Les marchés portant sur le matériel opérationnel connaissent du retard et ne sont pas encore finalisés à ce jour du fait d'une part, du retard dans la signature de documents administratifs au niveau du Ministère de la Sécurité et des autorités FSI (certificats de non réexportation) et d'autre part, des problèmes de transport liés à la crise sanitaire.

L'étude portant sur l'état des besoins en matière d'infrastructures procède également à une mise à jour du maillage territorial, ce qui permet d'actualiser les données sur cette question et d'orienter les hiérarchies FSI vers un meilleur maillage territorial afin de privilégier la proximité au service d'une meilleure sécurisation de la population. Depuis 2020, l'idée d'un redécoupage du territoire national pour un meilleur maillage sécuritaire a été évoquée par les autorités politiques. Cette question n'a pas évolué à ce jour, si ce n'est l'ouverture de deux postes de sécurité de la Police Nationale et un poste de la police municipale (voir point « progrès des indicateurs »).

### 3.4. Performance de l'output 2



#### 3.4.1. Progrès des indicateurs

Output 2 : Les priorités locales (court-terme) de sécurité sont identifiées, priorisées et adressées.					
Indicateurs	Valeur de base	Valeur année précédente	Valeur année rapportage 2021	Cible année rapport	Cible finale
Proportion de communes de la région du Centre-Est ayant un plan communal de sécurité de qualité	0	N/A	13%	NR	50
Taux d'exécution des projets-prioritaires des plans communaux de sécurité des communes de la région du Centre-Est	0	N/A	0	NR	75

#### 3.4.2. État d'avancement des principales activités

État d'avancement des principales activités <sup>10</sup>	État d'avancement Les activités sont :			
	En avance	Dans les délais	Retardées <sup>11</sup>	En sérieux retard <sup>12</sup>
A0201 - Etude sur perceptions sécurité population (CAP)			X	
A0202 - Préparation de diagnostics sécuritaire locaux			X	
A0203 - Accompagnement préparation des plans de sécurité communaux			X	
A0204 - Appui à la mise en œuvre de priorités de plan sécurité communaux			X	

<sup>11</sup> Les activités sont retardées ; des mesures correctives doivent être prises

<sup>12</sup> Les activités ont pris un sérieux retard (plus de 6 mois). Des mesures correctives majeures sont requises.

A0205 - Accompagnement technique des PSC			X	
--	--	--	---	--

### 3.4.3. Analyse des progrès réalisés

- Elaboration de quatre (4) PCPCS au profit des communes de Bagré, Koupéla, Tenkodogo et Zabré

Au cours de l'année 2021, l'Intervention a appuyé l'élaboration de plans communaux de participation citoyenne à la co-production de la sécurité (PCPCS) au profit de 4 communes que sont : Bagré, Koupéla, Tenkodogo et Zabré, ce qui représente 13% des communes de la région, pour une cible de 50%. Le processus a consisté dans un premier temps en la réalisation de 6 ateliers de formation des acteurs communaux sur: **i)** le diagnostic et les techniques de résolution des problèmes locaux de sécurité du 25 au 28 mai 2021, du 8 au 11 juin 2021 et du 28 au 30 juillet 2021; et **ii)** l'élaboration des PCPCS. Ces ateliers ont connu la participation d'une part, des maires, SG et conseillers municipaux des communes concernés et d'autre part, des représentants d'OSC, d'ILS et de FSI existant dans lesdites communes.

L'intervention a aussi entamé un processus visant à intégrer les préoccupations sécuritaires prioritaires dans les plans locaux de développement. Dans ce sens, elle a d'abord procédé à la mise en place d'un Groupe de travail chargé de piloter le processus, avant d'organiser, avec l'appui technique de la Police fédérale belge, un atelier de diagnostic des préoccupations sécuritaires et d'analyse de la problématique de l'intégration desdites préoccupations dans le plan régional de développement, avec les acteurs majeurs de la région. A terme, le processus permettra de prendre en compte les préoccupations sécuritaires prioritaires des populations de la région dans le plan régional de développement (PRD) et dans les plans communaux de développement (PCD) de certaines communes.

En ce qui concerne le taux d'exécution des projets prioritaires des plans communaux de sécurité des communes de la région du Centre-Est, il n'a pas encore connu d'évolution dans la mesure où le travail préalable de priorisation des préoccupations sécuritaires n'est pas encore effectué. Les travaux de préparation sont en cours.

Néanmoins, plusieurs actions ont été menées au cours de l'année 2021, en réponse aux préoccupations sécuritaires des populations en fonction du contexte spécifique de chaque commune, notamment des actions de sensibilisation :

- en police de proximité au profit de l'Association des éleveurs (POTAL MOROBE);
- sur la prévention des comportements déviants chez les jeunes dans le cadre de la participation communautaire à la prévention de la sécurité dans la commune de Bittou;
- sur la prévention des conflits fonciers, de l'extrémisme violent et de l'enrôlement des jeunes dans les GAT;
- sur la lutte contre l'insécurité et l'extrémisme violent en collaboration avec la collaboration des leaders coutumiers;
- sur la prévention des conflits entre éleveurs et agriculteurs (acteurs agro-sylvo-pastoraux)
- sur les mécanismes de prévention des conflits fonciers et le renforcement de la cohésion sociale dans les provinces de la Région du Centre-Est.

Toujours en réponse aux préoccupations sécuritaires des populations au niveau communal, d'autres actions ont porté sur la sensibilisation :

- à la question des violences basées sur le genre;
- sur la prévention et la lutte contre la traite et les pires formes de travail des enfants, la délinquance juvénile et la consommation des stupéfiants (Bittou);
- sur la sensibilisation des populations sur les atteintes à la sécurité humaine, animale et environnementale (gestion sécurisée des pesticides et l'utilisation des bio pesticides) dans les provinces de la Région du Centre-Est.

Ces actions ont impliqué/touché plus de 3000 personnes dont environ 700 femmes.

### 3.5. Performance de l'output 3



#### 3.5.1. Progrès des indicateurs

Output 3 : La collaboration entre les FSI et la population est améliorée.					
Indicateurs	Valeur de base	Valeur année précédente	Valeur année rapportage	Cible année rapport	Cible finale
Proportion de communes de la région du Centre-Est avec au moins une structure communautaire locales de sécurité (S-CLS) reconnue par l'État (selon décret 1052)	0	N/A	6,7%.	NR	20
Pourcentage de la population de la région du Centre-Est qui juge positive la collaboration avec les forces de sécurité intérieure	77,9 <sup>13</sup>	N/A	<u>74,29% Etude CAP</u>  "Police nationale: 75,6%  Police municipale: 57,2%  Gendarmerie nationale: 76,8%"	NR	77,9

<sup>13</sup> Le taux indiqué est celui fourni par le rapport de l'étude du CGD menée en 2017 et ne reflète plus la réalité en 2019 au démarrage du portefeuille compte tenu de l'évolution rapide de la situation sécuritaire compte tenu du fait également qu'il s'agit de chiffres au niveau national qui n'ont pas été répartis par région. L'étude CAP permettrait de disposer d'un taux actualisé et donc plus réaliste au niveau régional.

Proportion de communes de la région du Centre-Est avec une Coordination Communale de Sécurité fonctionnelle	0	N/A	0 <sup>14</sup>	NR	50
---	---	-----	-----------------	----	----

### 3.5.2. État d'avancement des principales activités

État d'avancement des principales activités 15	État d'avancement			
	Les activités sont :			
	En avance	Dans les délais	Retardées <sup>16</sup>	En sérieux retard <sup>17</sup>
A0301 - Appui mise en place des Coordinations Communales de Sécurité			X	
A0302 - Formation FSI sur approche de police de proximité et droits humains		X		
A0303 - Appuyer des maires/CT dans leur rôle de sécurité publique		X		
A0304 - Appui à la communication et au dialogue entre services de sécurité et population		X		
A0305 - Sensibilisation des ILS sur police de proximité et cadre légal, DH, procédure pénale, etc		X		

### 3.5.3. Analyse des progrès réalisés

Au total, 2 sur les 30 communes, disposent d'au moins d'une SCLS. Il s'agit de la commune de Tenkodogo dont la SCLS est l'association des Koglwéogo de Tenkodogo, reconnue depuis 2018 et de la commune de Bittou, qui dispose de 2 SCLS. En ce qui concerne la commune de Bittou, ses SCLS sont le résultat direct des actions de sensibilisation réalisées par l'Intervention au cours de l'année 2021 au profit des ILS du Boulgou et portant sur le cadre légal et le respect des droits humains. Trois autres ILS ont entamé le processus d'établissement de leurs récépissés.

Il ressort du Rapport d'exploitation des données quantitatives de l'Etude CAP (Rapport d'octobre 2021, étude portant sur 3000 ménages, 1500 hommes de 15 à 59

<sup>14</sup> 4 communes ont mis en place leur CCS dans le courant de l'année 2021, à savoir Bagré, Koupéla, Tenkodogo et Zabré. Cependant, l'Intervention ne dispose d'aucune information sur le fait que ces CCS sont réellement fonctionnels. Le niveau de fonctionnalité va être vérifié et communiqué dans le prochain rapport.

<sup>16</sup> Les activités sont retardées ; des mesures correctives doivent être prises

<sup>17</sup> Les activités ont pris un sérieux retard (plus de 6 mois). Des mesures correctives majeures sont requises.

ans, et 1500 femmes de 12 à 49 ans) que “la majorité de la population du Centre-Est ayant fait recours aux FSI, juge positive la collaboration. En effet, 74,29% des personnes ayant fait recours aux FSI affirment l’existence d’une bonne collaboration contre 25,71% qui indiquent une mauvaise collaboration avec les FSI. Les femmes se déclarent significativement moins satisfaites mais il faut tenir compte que parmi le peu de personnes ayant fait recours aux FSI, elles sont encore une minorité. Quant aux résultats selon le niveau d’instruction et le milieu de résidence, ils s’alignent sur la perception générale de la population”. Par contre, l’analyse des données en fonction de la province de résidence montre que la collaboration n’est pas optimale (53,85% des enquêtés ayant fait recours aux FSI) entre les FSI et les populations dans le Kouritenga.

Par ailleurs, la mise en œuvre des activités a été poursuivie dans le cadre de la sensibilisation à la police de proximité d’une part, à destination des autorités locales (maires entre autres) et d’autre part, à destination de l’ensemble des acteurs impliqués dans l’opérationnalisation de la police de proximité. Ces activités de sensibilisation mettent en lumière la définition du concept de « police de proximité » et le rôle de chacun dans le cadre de la collaboration commune dans la lutte contre l’insécurité.

Ces actions de sensibilisation se répartissent comme suit :

▪ ***AO301 Appui mise en place des Coordinations Communale de Sécurité (CCS) :***

Le processus de mise en place des coordinations communales de sécurité (CCS) a été entamé en 2021, avec l’organisation d’une série de formation au profit des acteurs de 4 communes que sont Bagré, Koupéla, Tenkodogo et Zabré. Dans ce sens, deux (2) sessions de formation ont d’abord été réalisées sur “les techniques de résolution des problèmes locaux de sécurité”, puis 4 autres formations sur “l’élaboration des PCPCS” (Plans communaux de participation citoyenne à la sécurité). Ces formations ont été suivies d’ateliers d’élaboration des PCPCS au profit de ces 4 communes, lesquels constitueront des plans de travail pour les CCS desdites communes, une fois mises en place. Au terme de ce processus, ces communes ont procédé à la mise en place par arrêté de leurs CCS. Restent à voir si ces CCS sont réellement fonctionnels vu la question de la budgétisation pour l’organisation des séances des CCS. La pérennisation de ces structures pose également question.

Par ailleurs, en prélude à la mise en place de leurs CCS, 10 communes de la région (Béguédo, Comin-Yangha, Garango, Gounghin, Kando, Shanga, Soudougou, Tensobtenga, Yargatenga et Yondé) ont bénéficié d’activités préparatoires, consistant en des sensibilisations des acteurs (maires et autres acteurs communaux, ILS, FSI, OSC, leaders coutumiers et religieux, organisations de jeunes et de femmes notamment), sur “le concept de police de proximité et les CCS”.

Il semblerait qu’il existe des CCS dans d’autres régions, mises en place notamment avec l’appui de certains PTF. Il serait opportun de pouvoir bénéficier de l’expérience de ces PTF dans ce cadre afin de pouvoir cerner les effets positifs et les difficultés que les CCS soulèvent en ce qui concerne leur pérennisation.

▪ **A0302 Formation FSI sur approche de police de proximité et droits humains :**

La formation des FSI sur l'approche de police de proximité et des droits humains a été assurée d'une part par la Coordination Nationale de Contrôle des forces de police (CONACFP) et les acteurs du secteur de la sécurité dont : la Police Nationale ; la Police Municipale ; et les Eaux et Forêts.

En ce qui concerne le concept de la police de proximité, au cours de l'année 2020, un atelier de sensibilisation a d'abord été organisé au profit de 35 responsables FSI et administratifs (GN, PN, PM, Douane, Eaux et Forêts, Saper pompiers, Hauts-Commissaires, maires ; SG/Mairies), en vue de favoriser leur adhésion et leur pleine implication dans la mise en œuvre du concept de police de proximité dans le Centre-Est. Suite à cet atelier, 3 sessions de formation ont été organisées sur le concept « Police de proximité » au profit de 130 agents FSI (GN, PN, PM, Eaux et Forêts, Douane, saper pompiers).

Au cours de l'année 2021, des modules de formation ont été élaborés par la CONACFP pour la formation des policiers municipaux. La formation sur les principes fondamentaux de la police de proximité et les contributions citoyennes à la coproduction de la sécurité qui constitue le thème de la formation des policiers municipaux et les acteurs de la société civile, s'est tenue dans quatre (04) localités : Tenkodogo, Koupela, Cinkansé et Bagré. Quarante-vingt (80) policiers municipaux provenant de la Région du Centre Est, du Centre et de l'Est ainsi que soixante (60) acteurs de la société civile provenant de ces mêmes Régions ont pris part aux séances de formation de la CONACFP.

- Pour la police nationale en sus des formations en droit humain, elle a bénéficié d'une formation sur le concept de la police de proximité notamment le rapprochement avec la population à travers une formation des secrétaires des services de police de la Région du Centre Est. Cette session de formation a regroupé vingt et neuf (29) agents des services de police qui exercent comme secrétaire dans l'objectif d'être formés sur l'accueil des populations et la collecte des données sur l'insécurité pour un plus grand rapprochement avec la population.
- La Police Municipale à travers la Direction Chargée de la Coordination avec les Polices municipales (DCCPM) a organisé une série d'activités entrant dans le cadre d'une concertation entre les acteurs de la société civile des différentes communes avec les policiers municipaux. Action de dialogue entre policiers municipaux et les organisations de la société civile sur la mise en œuvre du concept de la police de proximité par rapport à l'incivisme et à l'insécurité est l'intitulé de la formation. La formation s'est déroulée dans trois (03) localités de la Région du Centre Est dont Koupèla, Pouytenga et Garango. Elle a concerné cent vingt (120) participants dont quatre-vingt et un (81) OSC et trente-neuf (39) policiers municipaux.
- En ce qui concerne les formations sur les droits humains, un module de formation a été élaboré courant l'année 2020. Il a servi de support pour la formation de formateurs en droits humains issus de la Gendarmerie nationale (3 personnes), de la Police nationale (3), des Polices municipales (5) des Eaux et forêts (3), de la Garde sécurité pénitentiaire (3) et de la Douane (3). Ensuite, 10 sessions de formation ont été réalisées au profit de 150 agents issus des corps sus cités au cours de la même année 2020. En 2021, un total de 296 agents de sécurité (PN :65, GN : 75, Eaux et Forêts : 76, GSP : 65, Douane : 15) dont 31 femmes ont bénéficié de ces formations.

▪ ***A0303 Appuyer des maires/CT dans leur rôle de sécurité publique :***

- Un appui a aussi été fourni, sur leurs demandes, aux maires de Andemtenga, Tenkodogo, de Garango et de Koupéla, pour la formation initiale d'agents de Police municipale, à l'Ecole nationale de Police à leur profit. Cet appui contribue non seulement à accroître les effectifs des polices municipales de ces communes, mais aussi de renforcer leurs compétences techniques afin de mieux assurer leurs missions. En ce qui concerne la commune de Andemtenga, cet appui lui a permis de mettre sur pied sa police municipale le 7 septembre 2021 ;
- Outre les actions réalisées en 2020 au profit des maires, l'Intervention a appuyé, en 2021, le maire de la commune de Bittou pour l'organisation d'une campagne de sensibilisation, de prévention et de lutte contre la traite et les pires formes de travail des enfants, la délinquance juvénile et la consommation de stupéfiants dans ladite commune.
- Les maires ont, par ailleurs, été impliqués dans la participation à diverses activités dont notamment les actions portant sur l'intégration des aspects sécuritaires dans les plans locaux de développement et l'élaboration des plans communaux de participation citoyenne à la sécurité (PCPCS).

▪ ***A0304 Appui à la communication et au dialogue entre services de sécurité et population :***

- Au cours de l'année 2021, des actions de sensibilisation ont été menées par des acteurs de la société civile dont l'association Id'Singré et Potal Marobé et les acteurs institutionnels dont la Direction Régionale des Ressources Agricoles Animales et Halieutiques (DRRAAH) avec l'appui de l'Intervention.
- Au cours de l'année 2020, des actions de sensibilisation ont été menées à l'endroit des certains acteurs, notamment les femmes, les jeunes, les enfants (Parlement des enfants) et les ILS, en vue de leur permettre de cerner leurs rôles dans la lutte contre l'insécurité. Ce mouvement a été poursuivi en 2021 par des actions axées spécifiquement sur ces différentes catégories sociales, notamment en matière de droits humains, de sensibilisation à la police de proximité et aux Coordinations Communales de Sécurité (CCS), de sensibilisation à la question des violences Basées sur le Genre (VBG), de sensibilisation sur la responsabilité des parents dans la délinquance des jeunes/enfants, de sensibilisation sur des faits infractionnels tels que l'excision, le mariage forcé, les stupéfiants, la délinquance des jeunes/enfants etc...Certaines actions de sensibilisation ont été mises en œuvre par le biais d'outils culturels tels que des cinés débats, des thé-débats, des théâtres fora et des causeries éducatives.

▪ ***A0305 Sensibilisation des ILS sur police de proximité et cadre légal, DH, procédure pénale, etc.***

Outre les actions réalisées en 2020 à destination des ILS, l'Intervention a organisé au cours de l'année 2021, deux sessions de formation sur le cadre légal et sur le respect des droits humains au profit des ILS de la région. Suite à ces formations qui ont mobilisé 78 personnes dont 5 femmes provenant des communes de Tenkodogo, Bittou, Bagré, Lalgaye, Dourtenga, Comin-Yanga, Bissiga, Bané et Koupéla, trois (3) ILS (Koglwéogo) de la commune de Bittou se sont fait établir



des récépissés de reconnaissance officielle auprès des services étatiques au niveau provincial. Deux autres ILS (Koglwéogo) de la même commune ont également entamé la procédure à cette fin.

### 3.6. Performance de l'output 4



#### 3.6.1. Progrès des indicateurs

Output 4 : La communication des FSI vis-à-vis des populations est améliorée.					
Indicateurs	Valeur de base	Valeur année précédente	Valeur année rapportage	Cible année rapport	Cible finale
Existence du plan régional de communication de sécurité de la région du Centre-Est	0	N/A	0	NR	1
Proportion de communes de la région du Centre Est exécutant le plan régional de communication de sécurité	0	N/A	0	NR	50

#### 3.6.2. État d'avancement des principales activités

État d'avancement des principales activités	État d'avancement			
	Les activités sont :			
	En avance	Dans les délais	Retardées	En sérieux retard
A0401 - Préparation et mise en œuvre de la stratégie de communication			X	
A0402 - Input technique sur l'approche police de proximité			X	

### 3.6.3. Analyse des progrès réalisés

Concernant l'indicateur « plan régional de communication de sécurité », la question de la pertinence de cet indicateur avait été posée dans le rapport annuel 2020 dans la mesure où la Direction de la Police de Proximité (DPP) ne semblait pas favorable à la réalisation d'un plan régional de communication de sécurité, mais la donne semble avoir changé fin 2021. Il est, donc, question, en 2022, d'appuyer la DPP pour l'élaboration d'une stratégie de communication nationale en matière de police de proximité qui se traduira, au niveau de la Région du Centre-Est sous la forme d'un plan régional de communication de sécurité. Par contre, en 2021, il n'y a eu aucune évolution concernant cet indicateur.

Par ailleurs, en matière de communication, l'Intervention a privilégié l'utilisation de la culture comme vecteur de communication via une convention de subside avec Africalia.

En effet, en matière de préparation et mise en œuvre de la stratégie de communication, une convention de subside a été signée avec Africalia dans le courant du mois de septembre 2020 dans l'optique d'élaborer une stratégie de communication sur base d'une approche intégrant la culture comme vecteur de communication et de renforcement des capacités. Deux axes de communication ont été envisagés, à savoir d'une part, la sensibilisation de l'ensemble de la population et d'autre part, une approche ciblée par groupes de population afin de pouvoir atteindre tous les groupes sociaux au sein de la population avec un message spécifique compte tenu de leurs particularités, de leurs besoins et attentes.

Un atelier de démarrage a été organisé à Ouagadougou du 15 au 18 décembre 2020, atelier auquel ont participé les acteurs culturels qui seront impliqués dans l'élaboration des activités artistiques détaillées dans le plan d'action intégré dans la note de démarrage du Programme « Creativity 4 development Burkina Faso » rédigé par Africalia. Ce plan d'action reprend toutes les activités culturelles à développer ainsi que le timing de la création et de la diffusion.

Au cours de l'année 2021, les activités culturelles prévues dans le plan d'action « Creativity 4 development Burkina Faso », à savoir représentations théâtrales, humour, slam, marionnettes, émissions radiophoniques, contes, ..., ont été réalisées dans diverses communes de la région du Centre-Est et à Ouagadougou au profit de représentants des FSI et des populations, ce qui a permis de susciter des échanges constructifs sur l'état de la collaboration entre FSI et populations et les facteurs d'effritement de cette collaboration. Bien que ces activités culturelles/artistiques aient suscité l'engouement des populations et des autorités locales, le changement de mentalité reste un processus de longue haleine. L'impact de ce projet est néanmoins perceptible par le fait que tous (acteurs et participants) ont exprimé leur satisfaction, « en soulignant l'importance des activités culturelles et artistiques pour booster le changement de mentalité des populations et promouvoir le vivre ensemble » (Rapport narratif final portant sur le plan d'action précité), estimant que « cette approche conceptuelle » serait plus efficace que les séminaires et autres.

### 3.7. Performance de l'output 5



#### 3.7.1. Progrès des indicateurs

Output 5 : Les leçons et bonnes pratiques de police de proximité de l'intervention sont répertoriées et communiquées					
Indicateurs	Valeur de base	Valeur année précédente	Valeur année rapportage	Cible année rapport	Cible finale
Nombre de documents de capitalisation avec le Ministère de la Sécurité Intérieure	0	N/A	0	NR	2

#### 3.7.2. État d'avancement des principales activités

État d'avancement des principales activités	État d'avancement			
	Les activités sont :			
	En avance	Dans les délais	Retardées	En sérieux retard
A0501 - Collectes données sur situation sécuritaire perception populations, mise en œuvre police de proximité			X	
A0502 - Analyse des données et production de documents de capitalisation			X	
A0503 - Ateliers d'échanges et de concertation sur leçons et bonnes pratiques			X	
A0504 - Accompagnement du processus de capitalisation			X	

### 3.7.3. Analyse des progrès réalisés

Nous avons débuté le trajet de capitalisation par la détermination de sujets clés pour la capitalisation en 2020. Au cours de l'année 2021 la priorité a été accordée à l'accélération de l'exécution des activités au regard du retard pris à l'an 1 et à l'an 2. Le volet "capitalisation" a, finalement, été lancé vers la fin de l'année 2021, réalisation qui sera poursuivie tout au long de l'année 2022.

## 4. Suivi Budgétaire

Outcome	Output	Budget	Dépenses 2021	Dépenses cumulées depuis le début du projet jusqu'au 31 décembre 2021	Taux de déboursement au 31 décembre 2021	Solde
A - Renforcer la sécurité dans le Centre-Est en contribuant à la mise en œuvre et l'opérationnalisation de la police de proximité	<b>Total</b>	<b>6 002 500</b>	<b>2 560 576</b>	<b>3 874 551</b>	<b>64,55 %</b>	<b>2 127 949</b>
	A01 - La présence et la capacité opérationnelle des FSI sur le territoire sont améliorées	3 287 500	1 545 132	2 429 325	73,90 %	858 175
	A02 - Les priorités locales à court terme de sécurité sont identifiées, priorisées et adressées	817 500	76 355	106 188	12,99 %	711 312
	A03 - La collaboration entre les FSI et la population est améliorée	1 417 500	932 449	1 280 111	90,31 %	137 389
	A04 - La communication des FSI vis-à-vis des populations est améliorée	200 000	6 640	51 641	25,82 %	148 359
	A05 - Les leçons et bonnes pratiques de police de proximité de l'intervention sont répertoriées et communiquées	280 000		7 286	2,60 %	272 714
Z - General Means	<b>Total</b>	<b>797 500</b>	<b>167 131</b>	<b>377 679</b>	<b>47,36 %</b>	<b>419 821</b>
<b>Total</b>		<b>6 800 000</b>	<b>2 727 707</b>	<b>4 252 230</b>	<b>62,53 %</b>	<b>2 547 770</b>

Le taux d'exécution budgétaire de l'Intervention pour les trois années de mise en oeuvre est de 62,53%. L'output 5 enregistre encore un taux assez faible. Cf explications données ci-dessus.

Dans la suite de la mise en œuvre de l'intervention, un accent particulier sera accordé aux activités retardées, avec un accent particulier sur le trajet de capitalisation.

## 5. Synergies et complémentarités

### 5.1. Avec les autres interventions du portefeuille

Des synergies se sont progressivement mises en place entre les interventions du portefeuille. Outre les synergies qui ont déjà été évoqués plus haut, à savoir la contribution à la réhabilitation des 5 blocs de bâtiments et annexes du CMU de Tenkodogo en collaboration avec SDSR et le travail sur la digitalisation avec Paas-Panga ainsi que la Convention de Subsidés avec Africalia, la réinsertion socioéconomique des détenus libérés ainsi que la question des conflits fonciers restent, entre autres, des pistes de travail avec l'intervention "Entrepreneuriat".

### 5.2. Avec les projets pour tiers

Des synergies ont été mises en place avec le projet COPOL notamment sur la question relative à la connexion au réseau IRAPOL et au développement d'un réseau de contacts (partage des contacts). Par ailleurs, de nouvelles possibilités de synergie s'ouvrent avec le projet PARJI, notamment en matière d'aide aux victimes. Par ces synergies, il est question d'assurer la cohérence dans la mise en œuvre des activités entre les projets portant sur la sécurité.

### 5.3. Autres synergies et complémentarités

Les échanges avec le responsable du projet "Renforces 1" mis en oeuvre par Expertise France en partie sur la Région du Centre-Est, dans la province du Koulpélogo et portant sur "la confiance entre civils et militaires" a permis de disposer d'informations quant aux expériences positives et/ou négatives qu'ils ont expérimentées dans la mise en oeuvre de ce projet ainsi que des informations émises par des bénéficiaires de la province du Koulpélogo quant aux bienfaits de la mise en oeuvre du projet PolProx.

## 6. Thèmes transversaux

### 6.1. Environnement et changement climatique

Non applicable

## 6.2. Genre

De nombreuses actions et activités ont été mises en œuvre à destination des femmes avec l'appui et la collaboration des coordinations des femmes de la région du Centre-Est au niveau régional, provincial et communal. Un accent particulier a été mis sur le rôle des femmes FSI et sur la collaboration entre femmes civiles et FSI dans la mise en œuvre de la police de proximité et ce, notamment lors d'ateliers regroupant des femmes civiles et FSI. Outre la mise en œuvre de la police de proximité, la sensibilisation porte également sur les faits infractionnels dont elles sont/peuvent être victimes et la marge d'action dont elles disposent. Lors des ateliers, les femmes manifestent leur satisfaction d'être prise en compte dans la problématique sécuritaire par le biais de chants et danses à l'issue des ateliers. Le fait d'aller au plus près possible du public visé pour l'organisation des activités, dans la mesure du possible compte tenu de la situation sécuritaire, permet de toucher le monde rural par les actions de sensibilisation.

Des synergies sont développées avec le Projet SDSR notamment sur la question de la prise en charge des VBG, qui s'est concrétisée, notamment, par la contribution de l'intervention PolProx au financement de la réhabilitation des 5 blocs de bâtiments et annexes du CMU de Tenkodogo dédié, notamment, à la prise en charge des victimes de VBG.

## 6.3. Digitalisation

Des synergies sont développées, avec le projet Paas-Panga pour, notamment, l'élaboration d'un guide d'intervention pratique en version numérique à destination des FSI. D'autres pistes d'action sont encore à l'examen compte tenu des possibilités techniques accessibles aux FSI.

## 6.4. Emplois décents

Non applicable

# 7. Leçons apprises

## 7.1. Les succès

L'intérêt suscité par la mise en œuvre du projet auprès des acteurs régionaux, provinciaux et communaux concernés découle, en grande partie, de la démarche qui a été privilégiée et qui consiste à « approcher » tous les « types » d'acteurs concernés simultanément sans privilégier un « type » d'acteurs par rapport à d'autres et donc de les mettre sur un pied d'égalité en termes d'importance dans la réussite de l'opérationnalisation de la police de proximité.

L'accent sur les besoins concrets des bénéficiaires ainsi que l'implication des membres des bénéficiaires dans l'organisation des actions/activités permettent une meilleure appropriation des actions par les bénéficiaires et leur participation active. Les leaders

coutumiers et religieux sont des alliés précieux dans le processus de mise en œuvre des activités. En effet, l'implication et l'appui des leaders coutumiers et religieux qui par leur conviction quant à l'intérêt du projet, par leur participation active aux activités de l'intervention et par leur influence sur la population, jouent un rôle prépondérant dans l'adhésion progressive de la population aux préceptes de la police de proximité.

L'approche par groupes de population dans la mise en œuvre des activités/actions permet d'axer le message en fonction des « caractéristiques », besoins et attentes spécifiques desdits groupes, ce qui renforce l'efficacité de l'action mise en œuvre.

En ce qui concerne les femmes, travailler via la Direction régionale de la femme, de la solidarité nationale et de la famille reste compliqué du fait des « blocages administratifs » toujours difficiles à surmonter. Le travail s'est donc poursuivi directement avec les femmes du terrain via les coordinations des femmes au niveau régional, provincial et communal, façon de procéder qui a été maintenu. Travailler sur les trois niveaux permet de sensibiliser les femmes jusque dans les zones rurales.

## 7.2. Les défis

- Trouver un équilibre entre la mise en œuvre concrète du projet et le rapportage au niveau politique (Ministre de la Sécurité) ;
- Parvenir à une meilleure collaboration et à un meilleur taux d'exécution avec la Direction de la Police de proximité (DPP) dans le respect de la planification prévue et convenue ;
- Assurer la cohérence dans les actions mises en œuvre au profit des structures régionales/communales compte tenu des besoins prioritaires identifiés. La priorisation peut être perçue de manière différente par les différents bénéficiaires concernés ;
- Identifier et assurer l'implication de tous les acteurs concernés ;
- Parvenir à appuyer la mise en place d'une politique de prévention et sécurité intégrée au niveau régional (intégration dans le plan régional de développement) ;
- Inciter à la mise en place de concertations et de coordination entre les différents PTF impliqués dans des projets similaires ;
- Mieux adapter les procédures Enabel aux difficultés et réalités du terrain ;
- Concernant certaines matières, notamment l'accès au réseau IRAPOL, il n'est pas possible de travailler via des marchés publics et faire jouer la concurrence pour la réalisation d'études et pour la mise en œuvre concrète des « actions » dans la mesure où des décrets imposent des situations de monopole en précisant les « structures » voire même privées qui sont habilitées à réaliser des « travaux » dans tels ou tels domaines. Travailler dans ces situations de monopole n'est pas toujours aisé.
- La lourdeur des procédures administratives entraîne des difficultés dans le respect des timings de la planification, vu notamment l'obligation de passer continuellement par le niveau central. Force est aussi de constater que l'obtention d'informations auprès de certains services étatiques nécessitent beaucoup d'efforts. Cela se vérifie également dans les difficultés de négociation avec certains de nos partenaires privilégiés. Il est certain que

la persévérance, la ténacité et la diplomatie sont nécessaires afin de parvenir à des résultats appréciables dans la collaboration avec les structures institutionnelles.

- Mettre un accent particulier sur le suivi-évaluation des actions menées, dans le but de mieux illustrer les résultats atteints et bien mener la capitalisation de l'Intervention.

### 7.3. Questions d'apprentissage stratégique

Pas d'élément à ce stade. Cependant avec le processus de capitalisation qui sera lancé en 2022, des éléments d'apprentissage stratégiques seront identifiés et capitalisés.

### 7.4. Synthèse des enseignements tirés

Enseignements tirés	Public cible
<i>Description de l'enseignement tiré.</i>	<i>Le public potentiellement intéressé par l'enseignement tiré. (intervention, portefeuille pays, Représentation, départements de Enabel Bruxelles, pays partenaire, Belgique...).</i>
<i>Le niveau central est un passage obligé pour pouvoir mettre en œuvre des activités au niveau régional, ce qui nécessite en permanence des contacts avec le niveau central et entraîne des problèmes de timing (lourdeurs administratives).</i>	<i>Intervention, Représentation, Enabel</i>
<i>La sensibilité du sujet qui nécessite une approche à la fois politique et diplomatique en portant attention au fait d'impliquer tous les acteurs concernés.</i>	<i>Intervention, Représentation.</i>
<i>L'implication des leaders d'opinion (chefs traditionnels notamment) est un gage de succès pour l'adhésion des populations au concept de la Police de proximité</i>	<i>Intervention, Représentation, Enabel</i>
<i>L'accent sur les besoins concrets des bénéficiaires ainsi que l'implication des membres des bénéficiaires dans l'organisation des actions/activités permettent une meilleure appropriation des actions par les bénéficiaires et leur participation active.</i>	<i>Intervention, Représentation, Enabel</i>
<i>L'échange d'informations et la collaboration avec d'autres PTF permettent d'une part, de réduire les coûts dans la mise en œuvre d'activités similaires ou qui se superposent dans la même zone et d'autre part, d'éviter les "redondances" dans l'offre aux bénéficiaires et de "désamorcer" le phénomène des "shopping lists"</i>	<i>Représentation, Enabel</i>



## 8. Pilotage

### 8.1. Modifications apportées à l'intervention

L'ampleur des besoins induits, entre autres, par un contexte économique et sécuritaire difficile, reste d'actualité. Suite à des propositions d'adaptation du portefeuille portant notamment sur un transfert des ressources de l'intervention « Entrepreneuriat » vers l'intervention « Renforcement de la sécurité dans le Centre-Est – Appui à la police de proximité » pour un montant d'un million huit cent mille euros (1 800 000 euros, Avenant 1) d'une part et sur la mobilisation de la réserve budgétaire au profit du présent projet pour un montant d'un million euros (1 000 000 euros, Avenant 2), l'assise financière a été portée à la hausse d'un montant total de **2 800 000** euros, ce qui ouvre la porte à de nouvelles pistes d'action.

Le Comité Mixte Paritaire de Concertation a validé les propositions de réaménagement du portefeuille lors de sa séance du 12 mai 2020, avec une validation de principe concernant l'utilisation de la réserve du portefeuille. Par la suite, le Conseil d'Administration d'Enabel a validé l'utilisation de la réserve budgétaire du portefeuille pour un montant d'un million euros (1 000 000 euros).

Cette nouvelle manne financière a permis dans le courant de l'année 2021, notamment, d'une part, d'élargir les actions de sensibilisation à l'ensemble des Forces de Sécurité Intérieure (FSI) et d'orienter les actions en fonction des différents groupes de population et catégories sociales et d'autre part, de mettre l'accent sur la mobilité et l'opérationnalisation des FSI sur le terrain, sans oublier bien sûr l'accent sur les capacités d'accueil des postes des FSI et l'assistance policière aux victimes.

En effet, les compléments apportés à travers l'avenant 2 ont servi principalement à renforcer le Résultat 1, et plus particulièrement la capacité d'intervention et la mobilité des FSI, afin d'augmenter le maillage territorial et la couverture effective du territoire par les FSI. La dotation en matériel via l'avenant 2 se conçoit dans les limites de la mise en œuvre de la police de proximité, deux critères pertinents étant retenus pour le choix du matériel, à savoir l'opérationnalité sur le terrain (notamment proximité de la population, efficacité des interventions sur le terrain) et la fonctionnalité des postes des FSI (notamment l'accueil de la population, le fonctionnement journalier).

### 8.2. Décisions prises par le Comité de pilotage et suivi

*Pas de décisions prises spécifiquement concernant l'intervention Police de proximité au dernier Comité de pilotage.*

### 8.3. Réorientations stratégiques envisagées

Pas de réorientation stratégique en vue.

### 8.4 Recommandations

Recommandations	Acteur	Date limite
Description des recommandations	L'acteur responsable de la (dés)approbation de la recommandation	p. ex., Q1, Q2, Q3 ou Q4 de l'année suivant celle du rapportage
Mieux adapter les procédures Enabel BFA aux difficultés et réalités du terrain	RR, CPM	Q2-Q3
Améliorer l'implication des IM's et RAFI's dans le processus de prise de décision	RR, CPM	Q2-Q3
Mieux définir la répartition des rôles et fonctions et en informer tout un chacun	RR, RH	Q2-Q3
Renforcer la participation de PolProx au CSD sécurité (Rapport de la revue de portefeuille à mi-parcours, mars 2022)	RR	Q2-Q3
Mettre en œuvre le volet capitalisation du projet pour documenter les bonnes pratiques et leçons apprises afin de transformer (Rapport de la revue de portefeuille à mi-parcours, mars 2022)	RR, Suivi-évaluation	Q2-Q3
Appuyer des actions de communication opérationnelles valorisant l'approche de police de proximité et les succès de l'expérience (Rapport de la revue de portefeuille à mi-parcours, mars 2022)	RR, Service Communication	Q4

## 9. Annexe 1 : Risques et problèmes

Les risques déjà identifiés dans PILOT restent d'actualité. Pas de nouveau risque à signaler à ce stade.

Le risque sécuritaire a été pris en compte dans la planification des activités et des zones d'intervention, tout en conservant le souhait/souci d'intervenir sur les 3 provinces de la Région du Centre-Est. En ce qui concerne les zones ou activités à risque, des modalités particulières de fonctionnement, pour la mise en œuvre des activités, ont été définies compte tenu de notre analyse sécuritaire. En ce qui concerne les difficultés de collaboration entre les différentes franges de la population et les FSI, un réseau de point de contacts/de facilitateurs a été développé, en parallèle de l'appui des autorités locales et des autorités/leaders traditionnels. Un accent particulier est mis sur le respect des traditions locales et culturelles. L'accent a été mis sur la responsabilisation des partenaires/bénéficiaires et sur leur appropriation de la mise en œuvre des actions sur le terrain de manière à pouvoir gérer les activités à distance vu la dégradation perpétuelle de la situation sécuritaire tout en continuant à apporter un appui aux besoins concrets du terrain sur l'ensemble de la Région du Centre-Est et atteindre, à terme, nos objectifs.

Dans le développement des réponses aux questions reprises dans ce bilan annuel, les problèmes auxquels le projet Police de proximité est confronté dans la mise en œuvre de la planification, ressortent, à différents niveaux, du présent document, en substrat la situation sécuritaire, la lourdeur des procédures administratives tant au niveau national qu'au niveau de certaines procédures d'Enabel, les difficultés de collaboration entre FSI et population, les difficultés de collaboration/négociation avec certains acteurs étatiques, la question de la prise en charge des frais des participants étatiques aux activités,....

Identification des risques			Analyse des risques		
Description du risque	Période d'identification	Catégorie de risque	Probabilité	Impact potentiel	Total
Détérioration de la situation politique nationale	17/12/2018	DEV	Moyen	Moyen	Moyen

Traitement des risques			Suivi des risques	
Action(s)	Resp.	Date limite	Progression	Statut
Assurer un suivi de l'évolution du débat et de la situation politique nationale et locale, avec une attention particulière sur son impact sur la mise en œuvre des activités du portefeuille, afin de prendre en temps utile les mesures de mitigation ou de réorientation des activités susceptibles d'être touchées.	N/A	N/A		En cours

Identification des risques			Analyse des risques		
Description du risque	Période d'identification	Catégorie de risque	Probabilité	Impact potentiel	Total
Détérioration de la situation sécuritaire par infiltration de groupes armés dans les zones rurales de la région Centre-Est	28/06/2019	DEV	Haute	Haute	Très Élevé

Traitement des risques			Suivi des risques	
Action(s)	Resp.	Date limite	Progression	Statut
Contact permanent avec les autorités de la région et suivi de près de la situation sécuritaire dans le CE/régions limitrophes. Eventuellement, concentrer les activités dans les zones avec une maîtrise de la situation sécuritaire	VANDEN BORRE Carine	31/12/2023		En cours

Identification des risques			Analyse des risques		
Description du risque	Période d'identification	Catégorie de risque	Probabilité	Impact potentiel	Total
Incohérence ou manque de communication avec les autres projets police STABEST et COPOL	15/01/2020	DEV	Moyen	Moyen	Moyen

Traitement des risques			Suivi des risques	
Action(s)	Resp.	Date limite	Progression	Statut
Tenir des concertations régulières avec les autres projets police sur les aspects sécuritaires et la mise en œuvre des activités des Interventions police.	N/A	N/A	Des concertations ont lieu régulièrement entre PolProx, STABEST et COPOL.	En cours

Identification des risques			Analyse des risques		
Description du risque	Période d'identification	Catégorie de risque	Probabilité	Impact potentiel	Total
Retard dans la mise en œuvre des décisions prises à l'occasion de l'élaboration de la stratégie nationale	17/12/2018	DEV	Moyen	Haute	Haute

Traitement des risques			Suivi des risques	
Action(s)	Resp.	Date limite	Progression	Statut
Suivi du processus de réforme et identification d'activités prioritaires non subordonnées à l'existence de la stratégie ; Politique Nationale de Sécurité adoptée en octobre 2021	VANDEN BORRE Carine	N/A		En cours

Identification des risques			Analyse des risques		
Description du risque	Période d'identification	Catégorie de risque	Probabilité	Impact potentiel	Total
Des dérives/abus des ILS et /ou FSI entraînent un risque de réputation pour l'intervention	17/12/2018	DEV	Moyen	Haute	Haute

Traitement des risques			Suivi des risques	
Action(s)	Resp.	Date limite	Progression	Statut
Formations des FSI sur DH et police de proximité contribueront à réduire les risques de dérives. Dialogue politique fréquent sur les questions de DH avec MSECUC et activation d'une Inspection générale des FSI	VANDEN BORRE Carine	N/A		En cours



Identification des risques			Analyse des risques		
Description du risque	Période d'identification	Catégorie de risque	Probabilité	Impact potentiel	Total
Recommandation n°16 du forum (cf. rapport de synthèse) qui suggère de « redéfinir et redynamiser la police de proximité »	17/12/2018	DEV	Faible	Haute	Moyen

Traitement des risques			Suivi des risques	
Action(s)	Resp.	Date limite	Progression	Statut
Hors sphère de contrôle	N/A	N/A	Hors sphère de contrôle	En cours

Identification des risques			Analyse des risques		
Description du risque	Période d'identification	Catégorie de risque	Probabilité	Impact potentiel	Total
Difficulté de mobilisation du personnel pour staffer les nouveaux postes	17/12/2018	DEV	Moyen	Haute	Haute

Traitement des risques			Suivi des risques	
Action(s)	Resp.	Date limite	Progression	Statut
Cet aspect correspond à la contribution BKF à l'intervention. Pour s'assurer que le gouvernement maintienne le rythme de sa politique actuelle de recrutement massif d'agents de sécurité, un dialogue politique étroit avec les PTF sera maintenu. Si cette politique de	VANDEN BORRE Carine	N/A		Prévu

recrutement est changée, une revue du programme sera effectuée pour recentrer les objectifs sur la formation continue des services de sécurité existants.				
---	--	--	--	--

Identification des risques			Analyse des risques		
Description du risque	Période d'identification	Catégorie de risque	Probabilité	Impact potentiel	Total
Difficulté de mobilisation des frais de personnel et de fonctionnement des FSI dans le Centre-Est	17/12/2018	DEV	Haute	Haute	Très Élevé

Traitement des risques			Suivi des risques	
Action(s)	Resp.	Date limite	Progression	Statut
Dialogue politique avec le gouverneur et MSECUC sur les allocations budgétaires à la sécurité	VANDEN BORRE Carine	N/A		En cours au niveau régional

Identification des risques			Analyse des risques		
Description du risque	Période d'identification	Catégorie de risque	Probabilité	Impact potentiel	Total
Manque de volonté et d'intérêt des différents acteurs de la sécurité de collaborer ensemble	17/12/2018	OPS	Moyen	Haute	Haute

Traitement des risques			Suivi des risques	
Action(s)	Resp.	Date limite	Progression	Statut
Instaurer un processus de participation et	VANDEN BORRE	N/A	Mise en place d'un réseau de contact	En cours

d'engagement de tous les acteurs dès le début de l'intervention pour assurer une approche inclusive sous l'autorité publique locale.	Carine		impliquant autorités régionales, locales et traditionnelles afin de faciliter le dialogue et la collaboration entre FSI et les différentes tranches de la population.	
--	--------	--	---	--

Identification des risques			Analyse des risques		
Description du risque	Période d'identification	Catégorie de risque	Probabilité	Impact potentiel	Total
Manque de moyens pour priorités des plans sécurité communaux	17/12/2018	DEV	Haute	Haute	Très Élevé

Traitement des risques			Suivi des risques	
Action(s)	Resp.	Date limite	Progression	Statut
Dialogue politique au MSECUC et gouvernorat	VANDEN BORRE Carine	N/A		Prévu

Identification des risques			Analyse des risques		
Description du risque	Période d'identification	Catégorie de risque	Probabilité	Impact potentiel	Total
Résistance au changement de certains corps FSI vers approche police de proximité	17/12/2018	OPS	Faible	Haute	Moyen

Identification des risques			Analyse des risques		
Description du risque	Période d'identification	Catégorie de risque	Probabilité	Impact potentiel	Total
Police de proximité réduite à la question des Initiatives Locales de sécurité	17/12/2018	DEV	Haute	Haute	Très Élevé

Traitement des risques			Suivi des risques	
Action(s)	Resp.	Date limite	Progression	Statut
Double approche de renforcement des FSI et renforcement du cadre de la participation communautaire	VANDEN BORRE Carine	N/A	Formations en police de proximité à destination des autorités locales, des FSI et des populations.	En cours

Identification des risques			Analyse des risques		
Description du risque	Période d'identification	Catégorie de risque	Probabilité	Impact potentiel	Total
Dérapages et récupération politique des SCLS, tensions entre FSI et SCLS et non volonté des ILS de collaborer	17/12/2018	DEV	Moyen	Moyen	Moyen

Traitement des risques	Suivi des risques
------------------------	-------------------

Action(s)	Resp.	Date limite	Progression	Statut
Sensibilisation des FSI, ILS et S-CLS sur les aspects positifs de la police de proximité dans la lutte contre l'insécurité en mettant l'accent sur les rôles respectifs dans ce cadre et sur la nécessité/importance de collaborer	VANDEN BORRE Carine	N/A	Information des structures locales concernant la police de proximité	En cours

Identification des risques			Analyse des risques		
Description du risque	Période d'identification	Catégorie de risque	Probabilité	Impact potentiel	Total
Manque d'intérêt pour un travail de capitalisation au détriment de l'opérationnel	17/12/2018	OPS	Moyen	Moyen	Moyen



Traitement des risques			Suivi des risques	
Action(s)	Resp.	Date limite	Progression	Statut
Identifier et mettre en oeuvre des thèmes clés de capitalisation sur les succès et échecs	KOUDA Karim	N/A	2 thématiques déjà identifiées et processus de capitalisation démarré au Q3 2020	En cours

Identification des risques			Analyse des risques		
Description du risque	Période d'identification	Catégorie de risque	Probabilité	Impact potentiel	Total
Manque de coordination entre PTF ne permet pas un travail de capitalisation et d'échange de bonnes pratiques au-delà des interventions individuelles	17/12/2018	OPS	Moyen	Moyen	Moyen

Identification des risques			Analyse des risques		
Description du risque	Période d'identification	Catégorie de risque	Probabilité	Impact potentiel	Total
Manque de coordination entre PTF et différentes approches de police de proximité	17/12/2018	OPS	Haute	Moyen	Haute

Traitement des risques			Suivi des risques	
Action(s)	Resp.	Date limite	Progression	Statut
Dialogue politique pour encourager MSECUC à prendre un rôle actif dans la coordination des PTF. BE participe aux réunions de coordination sectorielle. Des réunions régulières entre PTF actifs dans le domaine de la sécurité sont organisées, sous l'égide du	N/A	N/A		Prévu

chef de file, pour échanger sur le contenu des projets en cours et à venir et les complémentarités ou doubles emplois éventuels.				
--	--	--	--	--

Identification des risques			Analyse des risques		
Description du risque	Période d'identification	Catégorie de risque	Probabilité	Impact potentiel	Total
Faible intérêt MSECUC/DPP pour les leçons et expériences projet	17/12/2018	OPS	Faible	Faible	Faible

Identification des risques	Analyse des risques
----------------------------	---------------------

Description du risque	Période d'identification	Catégorie de risque	Probabilité	Impact potentiel	Total
Faible qualité du message véhiculé par les médias	28/06/2019	DEV	Haute	Haute	Très Élevé

Traitement des risques			Suivi des risques	
Action(s)	Resp.	Date limite	Progression	Statut
*Assurer une bonne communication avec les médias *Valider au préalable la communication officielle *faire des droits de réponse	VANDEN BORRE Carine	N/A		Prévu

Identification des problèmes	Analyse de la question
------------------------------	------------------------

Description du problème	Période d'identification	Catégorie de question	Impact potentiel
Dégradation de la situation d-sécuritaire : la question sécuritaire ne facilite pas la mise en œuvre du projet sur l'ensemble de la région du Centre-Est, vu l'état de la situation dans certaines "zones" de la région, d'où la nécessité de chercher des solutions afin de tout de même prendre en considération les trois provinces dans la mise en œuvre des activités. Force est de constater que la situation sécuritaire crée des attentes énormes en ce qui concerne le projet de manière globale.	06/01/2020	OPS	Moyen

Issue mitigation			Follow-up of Issue	
Action(s)	Resp.	Date limite	Progression	Statut
Notamment déléguer certaines activités dans les régions à risques.	N/A	N/A		En cours

Identification des problèmes	Analyse de la question
------------------------------	------------------------

Description du problème	Période d'identification	Catégorie de question	Impact potentiel
La lourdeur des procédures administratives au niveau national a un impact sur le timing de l'organisation des activités. Cet impact peut retarder de manière conséquente l'organisation desdites activités.	06/01/2020	OPS	Haute

Issue mitigation			Follow-up of Issue	
Action(s)	Resp.	Date limite	Progression	Statut
Disposer d'un réseau de contacts pouvant faciliter/accélérer le traitement des demandes ou dossiers introduites auprès des services institutionnels.	N/A	N/A		En cours

Identification des problèmes	Analyse de la question
------------------------------	------------------------

Description du problème	Période d'identification	Catégorie de question	Impact potentiel
Les difficultés de collaboration/négociation avec certains services institutionnels, notamment DPP	06/01/2020	OPS	Haute

Issue mitigation			Follow-up of Issue	
Action(s)	Resp.	Date limite	Progression	Statut
Organisation de concertations régulières et accent sur l'échange mutuel d'informations. En ce qui concerne DPP, implication dans l'élaboration du plan d'action et appui, dans le plan d'action, d'activités prévues par DPP dans leur propre planification.	N/A	N/A		En cours

## 10. Annexe 2

### 10.1. Critères de qualité

Pour chacun des critères (Pertinence, Efficience, Efficacité et Durabilité potentielle), plusieurs sous-critères et des assertions relatives à ces derniers ont été formulés. En choisissant la formulation qui correspond le mieux à votre intervention (ajouter un « X » pour choisir une formulation), vous pouvez calculer la note totale applicable à ce critère spécifique (voir infra pour les instructions de calcul).

<b>1. PERTINENCE : le degré dans lequel l'intervention est cohérente avec les politiques et priorités locales et nationales ainsi qu'avec les attentes des bénéficiaires.</b>				
Procédez comme suit pour calculer la note totale du présent critère de qualité : Au moins un 'A, pas de 'C' ni de 'D' = A; Deux fois un 'B' = B ; Au moins un 'C, pas de 'D' = C ; Au moins un 'D' = D				
Évaluation de la PERTINENCE : note totale	A	B	C	D
<b>1.1 Quel est le degré de pertinence actuel de l'intervention ?</b>				
...	<b>A</b>	Clairement toujours ancré dans les politiques nationales et la stratégie belge, satisfait aux engagements en matière d'efficacité de l'aide, extrêmement pertinent par rapport aux besoins du groupe cible.		
...	<b>B</b>	S'inscrit toujours bien dans les politiques nationales et la stratégie belge (sans être toujours explicite), relativement compatible avec les engagements en matière d'efficacité de l'aide, pertinent par rapport aux besoins du groupe cible.		
...	<b>C</b>	Quelques questions par rapport à la cohérence avec les politiques nationales et la stratégie belge, l'efficacité de l'aide ou la pertinence.		
...	<b>D</b>	Contradictions avec les politiques nationales et la stratégie belge, les engagements en matière d'efficacité de l'aide ; la pertinence vis-à-vis des besoins est mise en doute. Des changements majeurs sont requis.		
<b>1.2 La logique d'intervention, telle qu'elle est conçue actuellement, est-elle toujours la bonne ?</b>				
	<b>A</b>	Logique d'intervention claire et bien structurée ; logique verticale des objectifs réalisable et cohérente ; indicateurs appropriés ; risques et hypothèses clairement identifiés et gérés ; accompagnement de sortie d'intervention mis en place (si cela est applicable).		
	<b>B</b>	Logique d'intervention appropriée bien qu'elle puisse avoir besoin de certaines améliorations en termes de hiérarchie d'objectifs, d'indicateurs, de risques et hypothèses.		
	<b>C</b>	Les problèmes par rapport à la logique d'intervention peuvent affecter la performance d'une intervention et sa capacité à contrôler et évaluer les progrès ; améliorations requises.		
	<b>D</b>	La logique d'intervention est erronée et nécessite une révision en profondeur pour que l'intervention puisse espérer aboutir.		



<b>2. EFFICIENCE DE LA MISE EN ŒUVRE JUSQU'À CE JOUR : le degré dans lequel les ressources de l'intervention (fonds, expertise, temps, etc.) ont été converties en résultats de façon économe.</b>				
<i>Procédez comme suit pour calculer la note totale du présent critère de qualité : Au moins deux 'A, pas de 'C ni de 'D' = A; Deux fois un 'B', pas de 'C' ni de 'D' = B ; Au moins un 'C, pas de 'D' = C ; Au moins un 'D' = D</i>				
<b>Évaluation de l'EFFICIENCE : note totale</b>	<b>A</b>	<b>B</b>	<b>C</b>	<b>D</b>
<b>2.1 Dans quelle mesure les inputs (finances, RH, biens &amp; équipements) sont-ils correctement gérés ?</b>				
<b>A</b>	Tous les inputs sont disponibles à temps et dans les limites budgétaires.			
<b>B</b>	La plupart des inputs sont disponibles dans des délais raisonnables et ne nécessitent pas d'ajustements budgétaires considérables. Une certaine marge d'amélioration est cependant possible.			
<b>C</b>	La disponibilité et l'utilisation des inputs posent des problèmes qui doivent être résolus, sans quoi les résultats pourraient courir certains risques.			
<b>D</b>	La disponibilité et la gestion des inputs comportent de sérieuses lacunes qui menacent l'atteinte des résultats. Des changements considérables sont nécessaires.			
<b>2.2 Dans quelle mesure la mise en œuvre des activités est-elle correctement gérée ?</b>				
<b>A</b>	Les activités sont mises en œuvre dans les délais.			
<b>B</b>	La plupart des activités sont dans les délais. Certaines sont retardées, mais cela n'a pas d'incidence sur la fourniture des outputs.			
<b>C</b>	Les activités sont retardées. Des mesures correctives sont nécessaires pour permettre la fourniture sans trop de retard.			
<b>D</b>	Les activités ont pris un sérieux retard. Des outputs ne pourront être fournis que moyennant des changements majeurs dans la planification.			
<b>2.3 Dans quelle mesure les outputs sont-ils correctement atteints ?</b>				
<b>A</b>	Tous les outputs ont été et seront plus que vraisemblablement livrés dans les temps et de bonne qualité, ce qui contribuera aux outcomes planifiés.			
<b>B</b>	Les outputs sont et seront plus que vraisemblablement livrés dans les temps, mais une certaine marge d'amélioration est possible en termes de qualité, de couverture et de timing.			
<b>C</b>	Certains outputs ne s(er)ont pas livrés à temps ou de bonne qualité. Des ajustements sont nécessaires.			
<b>D</b>	La qualité et la livraison des outputs comportent et comporteront plus que vraisemblablement de sérieuses lacunes. Des ajustements considérables sont nécessaires pour garantir au minimum que les outputs clés seront livrés à temps.			
<b>3. EFFICACITÉ JUSQU'À CE JOUR : le degré dans lequel l'outcome (objectif spécifique) est atteint, tel que prévu à la fin de l'année N</b>				

<i>Procédez comme suit pour calculer la note totale du présent critère de qualité : Au moins un 'A, pas de 'C' ni de 'D' = A; Deux fois un 'B' = B ; Au moins un 'C, pas de 'D' = C ; Au moins un 'D' = D</i>				
<b>Évaluation de l'EFFICACITÉ : note totale</b>	<b>A</b>	<b>B</b>	<b>C</b>	<b>D</b>
<b>3.1 Tel qu'il est mis en œuvre actuellement, quelle est la probabilité que l'outcome soit réalisé ?</b>				
<b>A</b>	La réalisation totale de l'outcome est vraisemblable en termes de qualité et de couverture. Les résultats négatifs (s'il y en a) ont été atténués.			
<b>B</b>	L'outcome sera atteint avec quelques minimales restrictions ; les effets négatifs (s'il y en a) n'ont pas causé beaucoup de tort.			
<b>C</b>	L'outcome ne sera atteint que partiellement, entre autres en raison d'effets négatifs auxquels le management n'est pas parvenu à s'adapter entièrement. Des mesures correctives doivent être prises pour améliorer la probabilité de la réalisation de l'outcome.			
<b>D</b>	L'intervention n'atteindra pas son outcome, à moins que d'importantes mesures fondamentales soient prises.			
<b>3.2 Les activités et les outputs sont-ils adaptés (le cas échéant) dans l'optique de réaliser l'outcome ?</b>				
<b>A</b>	L'intervention réussit à adapter ses stratégies/activités et outputs en fonction de l'évolution des circonstances externes dans l'optique de réaliser l'outcome. Les risques et hypothèses sont gérés de manière proactive.			
<b>B</b>	L'intervention réussit relativement bien à adapter ses stratégies en fonction de l'évolution des circonstances externes dans l'optique de réaliser l'outcome. La gestion des risques est relativement passive.			
<b>C</b>	L'intervention n'est pas totalement parvenue à adapter ses stratégies en fonction de l'évolution des circonstances externes de façon appropriée ou dans les temps. La gestion des risques a été plutôt statique. Une modification importante des stratégies s'avère nécessaire pour garantir à l'intervention la réalisation de son outcome.			
<b>D</b>	L'intervention n'est pas parvenue à réagir à l'évolution des circonstances externes ; la gestion des risques a été insuffisante. Des changements considérables sont nécessaires pour réaliser l'outcome.			
<b>4. DURABILITÉ POTENTIELLE : le degré de probabilité de préserver et reproduire les bénéfices d'une intervention sur le long terme (au-delà de la période de mise en œuvre de l'intervention).</b>				
<i>Procédez comme suit pour calculer la note totale du présent critère de qualité : Au moins 3 'A, pas de 'C' ni de 'D' = A; Maximum 2 'C, pas de 'D' = B ; Au moins 3 'C, pas de 'D' = C ; Au moins un 'D' = D</i>				
<b>Évaluation de la DURABILITÉ POTENTIELLE : note totale</b>	<b>A</b>	<b>B</b>	<b>C</b>	<b>D</b>
<b>4.1 Durabilité financière/économique ?</b>				

<b>A</b>	La durabilité financière/économique est potentiellement très bonne : les frais liés aux services et à la maintenance sont couverts ou raisonnables ; les facteurs externes n'auront aucune incidence sur celle-ci.
<b>B</b>	La durabilité financière/économique sera vraisemblablement bonne, mais des problèmes peuvent survenir en raison notamment de l'évolution de facteurs économiques externes.
<b>C</b>	Les problèmes doivent être traités en ce qui concerne la durabilité financière soit en termes de frais institutionnels ou liés aux groupes cibles, ou encore d'évolution du contexte économique.
<b>D</b>	La durabilité financière/économique est très discutable, à moins que n'interviennent des changements majeurs.
<b>4.2 Quel est le degré d'appropriation de l'intervention par les groupes cibles et persistera-t-il au terme de l'assistance externe ?</b>	
<b>A</b>	Le Comité de pilotage et d'autres structures locales pertinentes sont fortement impliqués à tous les stades de la mise en œuvre et s'engagent à continuer à produire et utiliser des résultats.
<b>B</b>	La mise en œuvre se base en grande partie sur le Comité de pilotage et d'autres structures locales pertinentes impliqués eux aussi, dans une certaine mesure, dans le processus décisionnel. La probabilité d'atteindre la durabilité est bonne, mais une certaine marge d'amélioration est possible.
<b>C</b>	L'intervention recourt principalement à des arrangements ponctuels et au Comité de pilotage et d'autres structures locales pertinentes en vue de garantir la durabilité. La continuité des résultats n'est pas garantie. Des mesures correctives sont requises.
<b>D</b>	L'intervention dépend totalement des structures ponctuelles n'offrant aucune perspective de durabilité. Des changements fondamentaux sont requis pour garantir la durabilité.
<b>4.3 Quels sont le niveau d'appui politique fourni et le degré d'interaction entre l'intervention et le niveau politique ?</b>	
<b>A</b>	L'intervention bénéficie de l'appui intégral de la politique et des institutions, et cet appui se poursuivra.
<b>B</b>	L'intervention a bénéficié, en général, de l'appui de la politique et des institutions chargées de la mettre en œuvre, ou à tout le moins n'a pas été gênée par ceux-ci, et cet appui se poursuivra vraisemblablement.
<b>C</b>	La durabilité de l'intervention est limitée par l'absence d'appui politique. Des mesures correctives sont requises.
<b>D</b>	Les politiques ont été et seront vraisemblablement en contradiction avec l'intervention. Des changements fondamentaux s'avèrent nécessaires pour garantir la durabilité de l'intervention.
<b>4.4 Dans quelle mesure l'intervention contribue-t-elle à la capacité institutionnelle et de gestion ?</b>	
<b>A</b>	L'intervention est intégrée aux structures institutionnelles et a contribué à l'amélioration de la capacité institutionnelle et de gestion (même si ce n'est pas là un objectif explicite).
<b>B</b>	La gestion de l'intervention est bien intégrée aux structures institutionnelles et a contribué d'une certaine manière au renforcement des capacités. Une expertise supplémentaire peut s'avérer requise. Des améliorations sont possibles en vue de garantir la durabilité.
<b>C</b>	L'intervention repose trop sur des structures ponctuelles plutôt que sur des institutions ; le renforcement des capacités n'a pas suffi à garantir pleinement la durabilité. Des mesures correctives sont requises.

**D**

L'intervention repose sur des structures ponctuelles et un transfert de compétences vers des institutions existantes, qui permettrait de garantir la durabilité, est improbable à moins que des changements fondamentaux n'interviennent.

## 10.2. Cadre logique et/ou théorie de changement mis à jour

Inclure le cadre logique et/ou la théorie de changement mis à jour s'il/elle a connu de profonds changements au cours des 12 derniers mois. Par changements importants, il faut comprendre : des changements intervenus dans la formulation de résultats, de nouveaux indicateurs, des indicateurs adaptés ou supprimés.

## 10.3. Fiches de suivi de processus de changement (optionnel)

Fiches de suivi à utiliser dans le cadre d'une démarche réflexive en cours ou une démarche de recherche-action explicite utilisée par l'intervention (*voir guide gestion du contenu*).

Titre Output 1
Quelle est l'hypothèse de travail (1 phrase) qui donne l'orientation pour arriver à l'outcome intermédiaire ?
Est-ce que la Théorie de Changement (modèle, principes, valeurs) sous-jacente à l'hypothèse de travail a été développée d'une façon explicite ? <input type="radio"/> Non <input type="radio"/> Oui o Changements majeurs apportés au Toc durant l'année ?  Si oui : lesquels ? (éventuellement ToC modifiée en annexe)
Quelles ont été les décisions majeures prises durant l'année pour réaliser le changement sur base de l'hypothèse de travail, et leur justification ? o Décision 1 : .....      o Justification Décision 1 : ..... o Décision 2 : .....      o Justification Décision 2 : .....
Y-a-t-il eu des opportunités dans le contexte (spécifiquement en lien avec le résultat) qui ont facilité le processus de changement et l'atteinte de l'outcome intermédiaire ?
Y-a-t-il eu des contraintes majeures dans le contexte (spécifiquement en lien avec le résultat) qui ont influencé négativement facilité le processus de changement et l'atteinte de l'outcome intermédiaire ?
Le processus de changement (recherche-action) a-t-il été documenté ? <input type="radio"/> Non <input type="radio"/> Oui Si oui, sous quelle forme ?
Y-a-t-il eu une communication par rapport au processus de changement documenté ? <input type="radio"/> Non <input type="radio"/> Oui Si oui, sous quelle forme ?

#### 10.4. Aperçu des MoRe Results

Résultats ou indicateurs du cadre logique modifiés au cours des 12 derniers mois ?	
Rapport Baseline enregistré dans PIT ?	
Planning de la MTR (enregistrement du rapport)	mm/aaaa (estimation)
Planning de l'ETR (enregistrement du rapport)	mm/aaaa (estimation)
Missions de backstopping depuis le 01/01/2012	

#### 10.5. Rapport « Budget versus Actuels (y – m) »

Fournir le rapport « Budget versus Actuels (y – m) » (il peut simplement être joint au présent document et ne doit pas faire partie du rapport en tant que tel).

#### 10.6. Ressources en termes de communication

Dans la présente annexe optionnelle, les interventions devraient mentionner tout le matériel disponible (articles, livres, vidéos, etc.) relatif aux effets de l'intervention sur les bénéficiaires, en ce compris des études, des rapports de capitalisation ou encore des publications (scientifiques). Le recours à du matériel utilisant des méthodes centrées sur les bénéficiaires est grandement apprécié (« story telling »...). Indiquez également les documents, publications en lien avec l'apprentissage stratégique.